Ministère égyptien des *Waqfs*
Conseil suprême des affaires islamiques

Dans l'horizon de la culture

Articles portant sur la religion et la vie

Prof. Dr. Mohamad Mokhtar Djom'a
Ministre égyptien des Waqfs
Président du conseil suprême des affaires islamiques
Membre au Complexe des recherches islamiques
(l'Azhar).

Le Caire
١٤٣٧ H. ٢٠١٦ AP. JC.

UN INDEX

١	Mohamad est le Prophète de la miséricorde	٦
٢	Ensemble pour la création d'une société propre et civilisée	١٠
٣	Fautes fatales dans notre discours religieux	١٥
٤	Se servir de la religion pour des fins politiques	٢٠
٥	L'ijtihad collectif est une nécessité vitale	٢٤
٦	Le pluralisme politique et les autorités parallèles	٢٧
٧	La conception de la sécurité nationale	٣٢
٨	Le pays : capital et frontière	٣٣
٩	Le Sinaï dans le Saint Coran	٤٠
١٠	La critique entre la réforme et l'abus	٤٣
١١	Le rôle positif des média	٤٧
١٢	La négligence est aussi une forme de terrorisme	٥٠

١٣	L'histoire des statues et de la destruction des civilisations	٥٤
١٤	La compétence et la loyauté	٥٨
١٥	Comment bien diriger les biens de la Zakat	٦١
١٦	Entre le travail et l'espoir	٦٦
١٧	La beauté, la douceur et le bon goût	٧٥
١٨	L'ami que nous cherchons	٧٩
١٩	Le droit de la femme à l'héritage et à une vie digne	٨٣
٢٠	La grandeur de l'Egypte est due à sa civilisation basée sur la haute moralité	٩١
٢١	Le vol des biens publics	٩٥
٢٢	Le plagiat et son impact sur la nation	٩٨
٢٣	Appel à l'optimisme	١٠١

Introduction

Louange à Allah, Seigneur du monde et bénédiction et paix soient sur le Prophète Ultime Mohamad ainsi sur ses Compagnons et ceux qui suivent son chemin jusqu'au Jour Dernier.

Ensuite,

C'est une série d'articles contemporains distingués par leur variété et portant sur plusieurs domaines de la vie : domaine religieux, culturel, intellectuel, social, patriotique, etc. J'ai choisi pour titre *« Dans l'horizon de la culture »* dans l'espoir d'éliminer l'idée ancrée dans l'esprit de certains que la religion et la culture sont deux contraires irréconciliables. Le savant en religion, le jurisconsulte et le prêcheur doivent avoir une excellente base de connaissances variées qui l'aident à bien juger les choses et à être conscients des particularités de l'époque. Le savant en religion doit être parfaitement conscient des spécificités du milieu et de la société où il vit. Également, il doit être au courant des événements et des défis mondiaux qu'affronte notre communauté.

Dans notre monde arabo-musulman, on souffre

depuis longtemps de l'étroitesse ou parfois de la fermeture culturelle. La *pensée unique* est devenue chez nous un phénomène digne d'être observé et analysé. Le chercheur, chez nous, concentre tous ses efforts sur l'étude d'une branche de science particulière sans essayer d'aller plus loin. Cette culture déficiente fait naître une

génération inculte et des savants religieux dépourvus des connaissances culturelles qui peuvent les aider à mieux s'engager dans le travail collectif et à établir des liens de contact avec leur société. Dépourvue des moyens l'époque moderne et ignorante de ses courants culturels, cette catégorie de savants religieux peut traiter des questions importantes d'une vision erronée et choquer par la suite la majorité des auditeurs, des téléspectateurs ou des lecteurs.

Dans ce livre, j'ai taché de rédiger des articles variés sur le plan culturel et je prie Allah pour qu'Il les rende utiles pour la majorité des lecteurs. J'espère qu'ils représenteront un apport précieux dans le champ de la culture islamique. Le succès qui pourrait en découler est le fruit de la Grâce divine alors que l'échec dans ma démarche m'appartient. Il me suffit d'avoir essayé et déployé des efforts.

C'est pour l'amour du Seigneur que je consacre cette œuvre.

Ministre égyptien des Waqfs
Prof. Dr. Mohammad Mukhtar Gom'a Mubarak
Membre auComplexe des Recherches Islamiques et président du Conseil supérieur des affaires islamiques.

Mohamad est le Prophète de la miséricorde

Allah, le Très-Haut, a envoyé le Prophète Mohamad en tant que miséricorde dédiée au monde comme l'indique bien le Coran : « Il vous est parvenu un Messager d'entre vous, qui craint pour vous de tomber dans ce qui fait mériter le châtiment, qui s'attache beaucoup à ce que vous ayez la foi, qui est compatissant et miséricordieux pour les croyants. ». Résumant l'objectif de sa mission, le Prophète dit :

« O gens ! Je suis une miséricorde pour l'humanité. ».

Le Coran révélé au Prophète Mohamad constitue, lui aussi, une source de miséricorde et un remède aux maux de l'humanité conformément à ce verset coranique :

« Ce Coran que Nous révélons et qui apporte aux croyants guérison et miséricorde ne fait, en réalité, qu'aggraver la ruine des méchants. ».

L'Islam dont le Prophète est chargé de transmettre le message au monde est la religion de la tolérance, de la paix et de la coexistence pacifique entre tous les humains. En Islam, il y a aucune discrimination à cause de la religion, de la couleur de peau ou de la race. Il interdit l'effusion du sang et toute atteinte à l'honneur et aux biens des gens et ordonne au fidèle de rendre le dépôt à ses propriétaires. Le Prophète, juste avant l'émigration à Médine, n'a-t-il pas chargé 'Ali Ibn de ne pas quitter la Mecque jusqu'à rendre les dépôts à ses propriétaires mecquois malgré la torture et la dépossession dont les Musulmans étaient victime.

A Taëf, après avoir été attaqué à coups de pierres par les garçons et les esclaves, le Prophète, les pieds ensanglantés, a vu descendre un ange pour le consoler :

« Ô Mohamad ! Allah a entendu ce que t'a dit ton peuple et je suis l'Ange des montagnes. Mon Seigneur m'a envoyé pour que tu m'ordonnes de faire ce que tu veux. Si tu veux que je les écrase entre les deux montagnes qui entourent la Mecque, je le ferai toute de suite. ». Le Prophète lui dit : « Non. Comme j'espère de voir naître le jour où leur progéniture adorera Allah Seul sans rien Lui associer. ». Lorsqu'on avait demandé au Prophète d'attirer les malédictions sur les polythéistes, il a refusé en disant : « Je ne suis pas envoyé pour maudire les gens ; mais plutôt pour faire régner la miséricorde parmi les gens. ».

Certes, l'Islam est la religion de la miséricorde et de la paix. Dans cette religion, il est interdit de violer le caractère sacré de la vie humaine en raison de la différence de la religion. Ayant vu une femme incroyante tuée dans le champ de bataille, le Prophète, en colère, dit :

« Qui l'a tuée ?! Cette femme était hors d'état de combattre. ».

Ces propos du Prophète confirment la thèse selon laquelle l'incroyance n'entraine pas la peine de mort. Donc, en Islam la guerre ne peut être déclenchée que pour repousser une agression et non pas pour forcer les gens à se convertir à l'Islam ; puisqu'en Islam nulle contrainte en matière de religion. Il est également interdit en Islam de proférer des paroles grossières et brutales au sujet des non-Musulmans. A ce propos, Allah, le Très-Haut, dit :

« C’est par un effet de la grâce de Dieu que tu es si conciliant envers les hommes, car si tu te montrais brutal ou inhumain avec eux, ils se seraient tous détachés de toi. Sois donc

bienveillant à leur égard ! Implore le pardon de Dieu en leur faveur ! Consulte-les quand il s’agit de prendre une décision ! Mais, une fois la décision prise, place ta confiance en Dieu, car Dieu aime ceux qui mettent en Lui leur confiance ! ».

S’adressant aux incroyants par la bouche du Prophète, le Coran dit :

« C’est nous ou bien vous qui sommes sur une bonne voie ou dans un égarement manifeste. ». Il n’a pas dit : « Nous sommes dans la bonne voie et vous dans un égarement manifeste. ». Ce verset illustre bien la neutralité et l’équité du Coran à l’égard de l’autre même en matière de dialogue.

L’Islam nous recommande d’adopter la bonne parole en se comportant avec l’autre. A cet effet, le Coran qui dit :

« Adressez-vous aux gens de la belle parole ! », ne s’arrête pas au stade de la belle parole ; mais il ordonne au Musulman de s’adresser à l’autre de la plus belle manière : « Dis à Mes serviteurs d’employer dans leurs propos les mots les plus aimables. », « La bonne action et la mauvaise action ne sont pas pareilles. Rends le bien pour le mal, et tu verras ton ennemi se muer en fervent allié ! ».

Le Prophète de l’Islam n’a-t-il pas dit de lui-même : « Je suis envoyé pour parachever la haute moralité. » ?!

Qu’est-ce qui nous arrive, les Musulmans ?! Notre religion, notre livre et notre Prophète appellent à la tolérance et à la miséricorde, pourquoi donc laisser le champ religieux aux soi-disant musulmans pour l’imprégner de leur venin et de leur

cruauté ?! Comment trouver le remède à un mal aussi dangereux ?!

Sans doute, l'anarchie dans le domaine religieux a vu le jour après avoir donné aux non spécialistes la chance d'abuser de la religion pour longtemps. Certains d'entre ces soi-disant savants considèrent le rigorisme en matière de religion comme un signe de la bonne dévotion. Cette prétention va certes à l'encontre des avis des savants prédécesseurs et successeurs de l'Islam qui indiquent que la législation islamique est basée sur la facilité. Il convient de citer à ce propos les versets suivants : « Dieu tient ainsi à vous faciliter l'accomplissement de vos devoirs religieux et non à vous le rendre difficile. », « C'est Lui qui vous a élus, sans vous imposer aucune gêne dans votre religion, qui est la religion de votre père Abraham, lequel vous a lui-même déjà nommés « les musulmans », nom que vous portez encore dans ce Coran, afin que le Prophète soit témoin contre vous, et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les hommes. », « Dieu vous a fait aimer la foi qu'Il a embellie dans vos cœurs, tandis qu'Il vous a fait détester l'impiété, la perversité et la désobéissance. Ce sont ceux-là les bien-guidés [٨] par la grâce et la générosité de Dieu, car Dieu est Omniscient et Sage. ». Le Prophète, lui-même, lorsqu'il se trouvait face à deux choix, il en choisissait le plus facile à condition qu'il ne s'agisse pas d'un péché.

Ensemble pour la création d'une société propre et civilisée

La propreté est un caractère de civilisation ou plutôt le titre de la civilisation elle-même. Il est inadmissible de négliger ce caractère civilisé surtout par un peuple ayant deux civilisations grandioses : celle remontant à plus de ٧, ٠٠٠ ans et celle islamique distinguée par ses nobles valeurs ; rappelons que toutes les deux ont formé une personnalité égyptienne harmonieuse et unique dans son genre. En vérité, cette double civilisation encourage la propreté et la beauté et condamne la difformité et tout ce qui provoque le dégoût et la répugnance. Allah, le Très-Haut, n'a-t-il pas fait l'éloge des habitants de la mosquée de Qiba' pour leur soin accordé à la purification et à la propreté : *« On y trouve des hommes qui aiment se purifier, et Dieu aime ceux qui sont propres. »*.

Allah, le Très-Haut, nous ordonne de porter de beaux habits avant d'aller à la mosquée : « Ô fils d'Adam ! Mettez vos plus beaux habits à chaque prière ! ». Il nous ordonne également de nous purifier et de prendre soin de la propreté de nos corps et de nos vêtements : « Ô croyants ! Lorsque vous vous disposez à faire la salât, faites d'abord vos ablutions en vous lavant le visage et les mains jusqu'aux coudes, en vous passant les mains mouillées sur la tête et en vous lavant les pieds jusqu'aux chevilles. Mais si vous êtes en état d'impureté, lavez-vous tout le corps. ». Dans un autre verset, Allah, Exalté soit-Il, donne à Son Prophète l'ordre de se purifier : « Ô toi qui te blottis sous

un manteau ! [٢] Lève-toi pour commencer tes exhortations [٣] et glorifier le Nom de ton Seigneur ! [٤] Hâte-toi de faire tes ablutions. ». Pour sa part, notre Prophète Mohamad (Paix et bénédiction soient sur lui) indique dans un hadith que la purification est la moitié de la foi.

De plus, l'Islam considère la purification et la propreté du corps, des vêtements et même du lieu comme une condition de validité des actes cultuels. La prière, le deuxième pilier de l'Islam, ne saurait être valide sans purification comme l'indique le Prophète dans ce hadith : « Allah, le Très-haut, n'agrée ni une prière accomplie sans purification ni une aumône acquise d'une voie illicite. ». Plus encore, le Prophète, dans un autre hadith, précise que la personne qui ne se nettoie pas bien les parties intimes ou ne se met pas à l'abri des regards en faisant ses besoins naturels sera condamné au supplice de la tombe. Passa par deux tombes, le Prophète s'arrêta en disant : « Les deux personnes gisant dans ces tombes subirent des tortures sans avoir commis pour autant un péché grave. La première avait l'habitude de colporter des médisances alors que l'autre ne se mettait pas à l'abri des regards en urinant. ».

De plus, notre religion nous interdit de polluer l'eau et les lieux pour ne pas troubler la vie des gens et provoquer leur dégoût. Elle nous interdit d'uriner dans l'eau, sous l'ombre, en pleine rue ou dans les lieux publics. A cet effet, le Prophète dit : « Ne soyez pas maudis comme ces deux personnes : celle qui satisfait ses besoins sur le chemin ou sous l'ombre des arbres. ». L'Islam interdit

également d'uriner contre le vent ou dans l'endroit où on se lave, que cet endroit soit une rivière, une mer ou une piscine. Ce sont, en fait, quelques règles d'hygiène islamique dont les ouvrages de la jurisprudence musulmane ont parlé en détail dans les chapitres relatifs à la purification rituelle.

Le lavage rituel obligatoirement accompli à la fin des menstrues, des lochies, après les rapports intimes, à la suite de l'éjaculation du sperme ainsi que la purification surérogatoire (le lavage pour la prière du vendredi et les deux fêtes, le lavage après avoir lavé un mort, le lavage avant d'entrer à la Mecque, etc., tous ces lavages-là révèlent le grand soin accordé par l'Islam à la propreté.

En effet, l'Islam ne se contente pas d'encourager la propreté ; mais il apprécie également la beauté et les belles parures. A ce propos, le Prophète (Paix et bénédiction soient sur lui) dit :

« N'entrera pas au Paradis celui qui a dans son cœur le poids d'un atome d'orgueil. ».

Quelqu'un dit : « Mais on aime avoir un bel habit et de belles chaussures ! », et le Prophète de répondre : « Dieu est beau et Il aime la beauté ; mais l'orgueil, c'est méconnaitre une vérité déclarée par l'autre. ».

Dans le même sens, le Prophète dit : « Allah est Beau et aime la beauté. ».

De surcroit, l'Islam recommande aux fidèles de faire usage de *Siwak* (bâton d'arak) et de se nettoyer les entre-

doigts à chaque ablution. Il considère les ablutions bien achevées dans le froid intense comme une expiation des péchés. A cet effet, le Prophète a dit :

« Voulez-vous que je vous indique l'œuvre par laquelle Dieu efface les péchés et élève les degrés ? ».

Quelques Compagnons dirent : « Nous voulons bien, ô Messager de Dieu ! »

Il dit : « Parfaire ses ablutions malgré les désagréments, multiplier les marches vers les mosquées et y attendre, après chaque prière accomplie, la suivante. ».

L'Islam considère la propreté des chemins et le fait d'éliminer du chemin ce qui gêne les piétons comme faisant partie des branches de la foi. Dans un hadith, le Prophète dit : « La foi est constituée de plus de ٧٠ branches - ou plus de ٦٠ branches. La plus haute d'entre elles est de dire : « Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah. », et la plus basse est d'enlever du chemin ce qui gêne les piétons. ». Interrogé à propos de l'acte grâce auquel on accédera au Paradis, le Prophète répondit : « C'est d'enlever du chemin ce qui gêne aux piétons. ». Dans une autre version, le Prophète dit : « Enlever du chemin ce qui gêne aux piétons est une aumône. ».

Tout cela prouve que notre civilisation encourage la propreté, la pureté et la beauté et réprouve toutes les difformités et les apparences désagréables. C'est pourquoi, nous devons être conscients de l'importance de la propreté dans notre société pour pouvoir mener une vie saine et loin des maladies. Si quelques-uns d'entre nous refusent de contribuer à la propreté de la société, de l'environnement et du Nil, ils doivent au moins

s’abstenir de causer le préjudice à autrui. Ils doivent céder à leur mauvaise habitude de jeter les déchets en pleine rue et dans les lieux publics, de polluer le Nil par le drainage, l'eau des égouts et les déchets industriels.

Il incombe à chacun d’entre nous de prendre soin de la propreté de son corps, de ses vêtements, de sa maison, de son école, du lieu de son travail et de contribuer à la propreté et au progrès de sa société. Il faut également suivre l’exemple des pays civilisés qui recyclent les déchets pour en tirer des matières premières utiles pour d’autres industries.

Sommes-nous sérieux et capables de réaliser ce souhait ? Certes, nous sommes capables de le réaliser ; mais il faut passer de la théorie à la pratique et prendre des mesures effectives et efficaces à ce propos. Que notre slogan soit : « *Ensemble pour la création d’une société propre et civilisée* ! ».

Fautes fatales dans notre discours religieux

Au cours de l'histoire humaine, toute initiative ou tentative de renouveler le discours religieux fait toujours l'objet de controverse entre les réformateurs et les traditionalistes. Pour réussir dans leurs tentatives de réforme, les réformateurs doivent faire preuve de résistance et de force persuasive hors de pair. Pour leur part, les traditionalistes, les conservateurs et même ceux qui trouvent leur aise dans le *statu quo* ne laissent pas ces tentatives de réforme passer sans réagir contre. Plus les réformateurs et leurs partisans sont rationnels et ne vont pas trop loin, plus la société prête un accueil favorable à leurs idées et leur sert de rempart contre les assauts fatals des rigoristes.

Dans cet article, nous allons aborder notre sujet sous trois angles : le concept du *sacré*, la critique objective, la liberté de conscience et d'expression.

Dans nos sociétés, certains vont jusqu'à qualifier de *sacré* tout ce qui est ancien, pour son ancienneté non plus. Il arrive souvent qu'ils accordent à l'avis des quelques jurisconsultes le même caractère sacré des textes religieux. Il ne vient point à leur esprit que ces anciens efforts d'interprétation convenaient seulement aux circonstances et aux exigences de leur époque. Ils mettent de côté la nécessité impérieuse d'avoir recours à un *ijtihad* plus apte aux particularités de notre époque moderne. N'a-t-on pas remarqué la teinte sacrée que certains donnent aux avis de quelques exégètes, chroniqueurs, biographes et généalogistes malgré leur inconvenance et leur caractère déficient dans certains cas ?!

En revanche, on peut tomber sur certains d'autres qui vont jusqu'à porter atteinte aux principes religieux bien établis et à cacher derrière leur slogan de réforme des visées destructives. Quelques-uns d'entre eux le font par manque de réflexion alors que quelques autres le font pour mauvaise intention. Nous, de notre côté, laissons à Dieu le soin d'en juger l'intention.

Certes, nous avons besoin du renouvellement et de l'usage de la raison. Nous rejetons l'immobilisme intellectuel et l'attachement aveugle à tout ce qui est ancien. Nous refusons également de fermer la porte de *l'ijtihad*, d'excommunier les penseurs et de les qualifier de traîtres à moins que cela ne soit prouvé par la voie judiciaire.

En principe, les adeptes d'une religion quelconque refusent catégoriquement qu'on porte atteinte à leurs convictions religieuses même si elles semblent fausses et illogiques au regard des autres. Malheureusement, l'objectivité fait évidemment défaut lorsque le dialogue des interlocuteurs, dans le domaine religieux, tourne en dispute et échange d'insultes et porte atteinte au mérite des savants et des intellectuels. L'interlocuteur qui aborde une question avec objectivité et observe les règles du dialogue et de la critique objective, il ne fait donc qu'exprimer son point de vue qui doit être estimé selon son degré d'exactitude et de rationalité. En revanche, on rejette d'emblée la parole du penseur, du chercheur ou du critique qui fait table rase de toutes ces considérations et porte atteinte à la dignité et à la réputation des penseurs

contemporains ou des anciens savants qui ont enrichi notre patrimoine religieux, scientifique et culturel. En effet, cette atteinte est inacceptable et ne doit pas passer sans lutter contre ; car elle peut exciter les adeptes à prendre part aux calomnies et à prendre la défense du calomniateur. Ainsi, la polémique prend-elle tellement de l'ampleur que les médias deviennent une scène propice aux disputes au lieu d'être un champ destiné à des causes plus importantes et décisives dans l'histoire de notre patrie.

Il faut distinguer entre la liberté de croyance et la liberté d'expression. Il faut également distinguer entre la liberté contrôlée par les règles de la charia et de la loi et la liberté anarchique. Notre religion ne contraint personne à l'embrasser comme l'indiquent bien ces versets : « Nulle contrainte en matière de religion. », « Et si Ton seigneur avait voulu il aurait fait des gens une seule communauté. Or ils ne cessent d'être en désaccord entre eux, sauf ceux à qui ton seigneur a accordé miséricorde. », « Tu [Muhammad] ne guide pas celui que tu aimes : mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien-guidés. », « Vous ne devez

que transmettre le message. », « Il se peut que tu te consumes de chagrin parce qu'ils ne sont pas croyants ! Si Nous voulions, Nous ferions descendre du ciel sur eux un prodige devant lequel leurs nuques resteront courbées. ».

L'Islam a établi la liberté de croyance d'une façon reflétant sa nature indulgente et tolérante. En même temps, il condamne toute tentative de porter atteinte aux principes religieux et au mérite de grands savants au nom de la liberté d'expression. Certes, nous avons ardemment besoin du travail et non pas de la polémique inutile. Nous devons tomber d'accord sur les principes unanimement reconnus et tolérer notre divergence d'avis. Il faut éviter les disputes et l'échange des insultes pour, au moins, garder intacts le goût du public et les hautes valeurs de notre civilisation arabo-musulmane.

Se servir de la religion pour des fins politiques

Se servir de la religion pour des fins politiques est, sans doute, un phénomène ou bien un défi qui menace les sociétés arabo-musulmanes. En effet, les adeptes de ce courant s'intéressent à la forme ou à l'aspect religieux sans se soucier de l'esprit de la religion elle-même. En vérité, cette catégorie de faux dévots, par leur conduite qui va à l'encontre des enseignements authentiques de l'Islam, sèment le dégoût dans l'esprit des gens et détruisent les bases de l'unité sociale. L'attachement superficiel à la religion accompagné de mauvaises qualités telles que mensonge, trahison, dureté de cœur et appropriation illégale des biens des gens représente un grand danger et une hypocrisie évidente conformément à ce *hadith* : « Le Prophète a dit : « Trois signes caractérisent la conduite de l'hypocrite : s'il parle il ment. S'il promet, il manque à sa promesse. Si on lui fait confiance, il trahit. » (Sahih al-Boukhari). Il en va de même pour ceux qui résument le zèle religieux dans les actes des cultes sans tenir compte de la compréhension de l'Islam dans sa globalité. Cette catégorie de gens se permet d'excommunier les fidèles et de porter les armes pour semer la terreur dans la société à l'instar des kharijites dont le zèle religieux en matière de culte était hors de pair mais leur savoir profond de la religion était médiocre, ce qui les a amenés à porter les armes et à faire couler le sang. A ce propos, l'imam ach-Chaféi – qu'Allah le prenne en pitié ! – dit que si les Kharijites étaient versés dans la science religieuse éclairée, ils n'auraient pas agi de cette façon violente.

Avant tout, l'Islam est la religion de la miséricorde ; et par conséquent, on considère la violence comme un crime allant à l'encontre de sa nature indulgente. Donc, ce qui importe ici c'est la conduite et non pas la simple prétention verbale comme l'indique l'adage suivant : « *La conduite est mille fois plus éloquente que la parole de mille hommes*. ».

En effet, les actes du culte ne portent pas ses fruits s'ils sont accomplis indépendamment de la bonne conduite comme l'indique le *hadith* suivant : « Vaine est la prière qui n'empêche pas le fidèle de commettre les turpitudes et les actes blâmables. ». A ce propos, Allah, le Très-Haut, dit : « Accomplis la *salât*, car la *salât* préserve des turpitudes et des actes blâmables. Y a-t-il un acte plus grand que celui de se souvenir du Seigneur qui connaît parfaitement tout ce que vous faites[١] ? ». Dans le même sens, le Prophète juge vain le jeûne qui n'empêche pas le jeûneur de rendre un faux témoignage : « *Celui qui ne s'abstient pas de mentir et d'agir en pur mensonge. Dieu n'a que faire de son renoncement à son manger et à son boire*[٢]. ». De même, Allah n'agrée pas la *Zakat* et les aumônes gagnées d'une voie illicite. A ce propos, notre Prophète dit : « Allah est Bon et n'agrée que ce qui est bon[٣]. ». Il dit également : « Une prière sans purification n'est pas agréée de même qu'une aumône avec de l'argent illicite[٤]. ». Plus encore, le pèlerinage dont les frais sont gagnés d'une voie illicite n'est pas valide comme l'indique le *hadith* suivant : « Celui qui fait le pèlerinage sans commettre ni immoralité, ni

---

[١] Coran, al-'Ankabout, ٤٥.
[٢] Sahih al-Boukhari.
[٣] Sahih Muslim.
[٤] Sahih Muslim.

dévergondage, retourne (chez lui) aussi pur que le jour où sa mère l'a mis au monde. ». Dans un autre *hadith*, le Prophète dit : « Le Prophète a donné la parabole de l'homme qui prolonge ses voyages spirituels les cheveux ébouriffés ; mais qui se nourrit de l'illicite. Cet homme lève les mains au Ciel pour invoquer Allah ; mais comment peut-il s'attendre à l'exaucement de son appel[°] ?! ».

Se servir de la religion pour réaliser des fins politiques et accéder au pouvoir est l'habitude d'une catégorie de personnes qui abusent du sentiment religieux chez les gens et exploitent leur attachement fervent à la religion. Ils essayent de leur faire croire qu'ils veulent, en réclamant le pouvoir, servir la religion d'Allah et faire triompher Sa cause. Nous ne jugeons pas l'intention des personnes ; loin de nous de faire cela ! Mais notre expérience pénible avec la confrérie musulmane terroriste et ses partisans parmi les groupes de l'Islam politique nous a prouvé deux choses. Premièrement, la religion n'est pas l'objectif de cette catégorie de terroristes ; mais ils étaient animés d'une avidité insatiable pour le pouvoir et d'un orgueil frénétique. Cette attitude vaniteuse a jeté l'aversion dans l'esprit des gens et nous a mis dans l'obligation de déployer de grands efforts pour corriger les préjugés imputés à la religion à cause de leurs actes ignobles. Deuxièmement, ces terroristes ont porté atteinte à la réputation de leur religion et déformé la face illuminée de sa civilisation tolérante. Nous avons fini par constater qu'ils ne font partie ni des religieux éclairés ni des savants compétents. La religion recommande-t-elle la trahison de sa propre patrie en se vendant à l'ennemi comme espion dévoilant les secrets de son Etat ?! Font-ils partie de la religion

[°] Sahih Muslim.

l'incitation à la violence, au meurtre, à la corruption et à la formation de ce qu'on appelle « les comités spécifiques » qui sèment le mal sur la terre ?!

J'ai déjà affirmé, et je l'affirme encore, que ce groupe terroriste se sert de la religion pour tromper les gens et réaliser son ambition d'accéder au pouvoir. Il est toujours prêt à s'allier à la coalition des forces du mal en vue de réaliser ces visées malhonnêtes au dépend de la religion, de la patrie et de la communauté.

L’ijtihad collectif est une nécessité vitale

Nos sociétés musulmanes ont beaucoup souffert de l’anarchie des fatwas émises par les soi-disant savants parmi les incompétents et les non spécialistes ainsi que par les faibles d’esprit avides de la renommée et du show médiatique. Ces gens-là courent après toute opinion jugée étrange et irraisonnable pour attirer l’attention et servir l’intérêt de leur groupe ou de leur organisation.

A notre temps, les nouveautés se sont multipliées. Certaines d’entre elles sont complexes et critiques et entrent en choc évident avec les avis de quelques savants prédécesseurs qui correspondaient seulement à leur temps et à leur milieu. Malheureusement, les non spécialistes, les incompétents et les soi-disant savants de notre époque qui émettent ce genre de *fatwa* ignorent complètement les fondements de la fatwa, le principe de la réalisation de l’intérêt, les outils de l’analogie, les exigences de notre réel vécu, etc. D’où vient la nécessité d’avoir recours à ce qu’on appelle « *l’ijtihad collectif* ».

Dans son allocution prononcée lors de la séance d’ouverture de la conférence du conseil suprême des affaires islamiques tenue à Louxor et qui est intitulée « La vision des imams et des savants du renouvellement du discours religieux et de la lutte contre la pensée extrémiste. », le grand imam de l’Azhar son éminence Dr. Ahmad at-Tayyeb a appelé au recours à *l’ijtihad* collectif et exhorté les grands ulémas partout dans le monde à y

contribuer d'une manière efficace. Il leur a recommandé de débattre courageusement les questions critiques telles que celles relatives au terrorisme, à la définition de la conception « *Dar al-Islam* », à l'adhésion aux groupes armés, à la rébellion contre l'ordre social, au meurtre des citoyens innocents et aux explosions lâches commises par les terroristes. Egalement, il a appelé les grands savants à débattre les questions relatives à la liberté et aux droits de l'homme, aux causes de la femme, à la détermination astronomique du début des mois arabes et aux cultes du pèlerinage. D'ailleurs, le grand imam a exhorté les savants de la communauté à émettre des *fatwas* obligeant le travail et interdisant l'oisiveté et la négligence. Il a fini par mettre en garde contre l'émission des fatwas d'ordre général qui ne touchent en rien notre réel vécu, ne tranchent pas les questions critiques d'une manière définitive et n'apportent aucun changement à la société.

Sans doute, *l'ijtihad* collectif contribuerait d'une manière évidente et efficace à la disparition des *fatwas* illogiques et à l'élimination des causes de l'extrémisme que la conférence a résumées dans les points suivants :

_ Le radicalisme, l'étroitesse d'esprit, la mal compréhension des questions religieuses, le littéralisme, l'éloignement de l'esprit et des objectifs religieux, l'émission des avis religieux par des incompétents et des non spécialistes, etc.
_ Certains groupes et organisations se servent de la religion pour réaliser leurs visées politiques aux dépens de l'intérêt suprême de la religion et de la patrie.

_ Dans nombreux pays arabes et islamiques, certaines puissances colonialistes ont réussi à recruter des agents parmi les groupes islamistes contre quelques profits ou quelques promesses trompeuses.

Enfin, il convient de souligner que *l'ijtihad* collectif doit réaliser une sorte de rapprochement entre les savants et éliminer les raisons de la désunion et du désaccord. Ainsi, peut-on réaliser l'unité de la communauté face aux idées illogiques et déviées des extrémistes.

Le pluralisme politique et les autorités parallèles

Ce titre - que j'ai choisi exprès – implique deux contraires irréconciliables. Le premier est indispensable pour donner un grand élan au processus démocratique alors que le deuxième met l'entité, les fondements et l'unité de l'Etat en péril. En effet, le pluralisme politique est une réclamation démocratique juste alors que le régime politique à parti unique n'est qu'une forme de dictature appelée, tôt ou tard, à la chute vu l'absence d'une véritable opposition qui pousse le pouvoir à faire tout son possible pour s'acquitter des devoirs nationaux dont il est chargé. Dans n'importe quel pays, la présence d'une autorité parallèle ou d'un groupe exerçant une pression sur l'Etat pour réaliser ses intérêts propres constitue en soi un danger sur l'unité et la cohérence de l'Etat, surtout si cette autorité ou ce groupe revêt l'habit de la religion et en tire sa force illégale.

En vérité, l'absence de tels genres d'autorité et la capacité de l'Etat à imposer la loi à tous les citoyens sans exception est le critère par lequel on peut distinguer le pays puissant du pays faible. Le pays puissant ne permet pas à un groupe quelconque de compter sur la force de ses adeptes pour contourner la loi et

la mettre en suspens comme le faisait la *Confrérie* au cours de l'année noire dite « *'Am al-Ahl Wal 'Achira* ». Le pays fort est celui qui permet à ses citoyens d'exprimer leurs réclamations par la voie légale et en vertu des règlements organisateurs dans chaque domaine.

Pour notre part, nous rejetons toute tentative de contourner la loi et refusons catégoriquement le principe « *la fin justifie le moyen* » adopté par les groupes islamistes. Malheureusement, ce principe malpropre a détourné, au temps passé, la société de la bonne voie et l'a mise sur une pente dangereuse et fatale. Si ce n'étaient la grâce d'Allah et le réveil conscient du président as-Sissi, de nos forces armées et des patriotes honnêtes, la société égyptienne aurait été pour toujours la proie des ouragans dévastateurs. Franchement, la pensée extrémiste des Frères musulmans et leur tentative continuelle de se faire une autorité parallèle à celle de l'Etat représentent un danger grave qu'il faut affronter avec une ferme résolution pour garder intacts le prestige et la dignité de l'Etat.

Et par conséquent, toute entité qui se place au-dessus de la loi est automatiquement considérée comme autorité parallèle qui porte atteinte à la primauté du droit. Et pour sauver cette

primauté, c'est à nous alors de lutter contre cette autorité illégale par faire régner la justice dans la société toute entière et appliquer la loi à tout le monde sans exception aucune conformément à ce hadith : « Ceux qui étaient avant vous (les Juifs et les Chrétiens) n'ont été perdus que lorsqu'ils laissèrent impuni le noble qui avait volé tandis que le faible était châtié pour la même faute. Par Dieu ! Si Fatima, la fille de Mohammad, avait volé, je lui aurais coupé la main. ». Dans le même sens, Abou Bakr, une fois calife, s'est adressé aux Musulmans en ces termes : « Ô gens ! J'ai été élu comme chef alors que je ne me vois pas le meilleur. Si vous trouvez que j'agis avec justesse, assistez-moi et si vous trouvez que je m'abuse, corrigez-moi. Le faible parmi vous est fort à mes yeux, jusqu'à ce que je lui rende justice ; et le fort parmi vous est faible à mes yeux, jusqu'à ce que je lui arrache ce qu'il a appris sans droit ... Obéissez-moi, tant que j'obéis à Dieu, et à Son Messager. Si je désobéis à Dieu et à Son Messager, vous ne me devez aucune obéissance. ».

Le Calife 'Omar Ibn al-Khattab a envoyé à Abu Moussa al-Ach'ari sa lettre renommée où il met l'accent sur les principes de la justice : « La justice est une obligation sans équivoque et une voie à suivre. Sois perspicace lorsqu'une affaire t'est soumise ; car

il ne sert à rien de dire la vérité sans la mettre en application. Sois impartial vis-à-vis des gens dans ton assise et ton regard afin que le noble n'espère pas de toi une conduite partiale et que le faible ne désespère pas de ton équité ! ».

En effet, appliquer la justice à tout le monde et sauvegarder la primauté de droit réalisent la paix sociale. Les sages n'ont-ils pas dit : Allah accorde la victoire au pays juste quoique mécréant et en prive le pays injuste quoique croyant.

Le plus dangereux en fait c'est que quelques groupes ethniques et sectaires tirent leur existence et leur force d'autres pays comme le font les communautés chiites qui comptent sur les soutiens de l'Iran et qui leur prêtent, en échange, une aveugle allégeance. Ce qui étonne vraiment, c'est que toutes les communautés alliées à l'Iran se révoltent contre l'Arabie Saoudite - ce pays frère - pour avoir appliqué la peine capitale à l'un de ses citoyens. En effet, les bêtises perses safavides ont atteint leur comble aussitôt après leur intervention irréfléchie dans les affaires internes d'un autre pays et leur attentat à sa mission diplomatique, ce qui constitue une dérogation flagrante à toutes les chartes et les conventions internationales. Que adviendrait-il alors si la personne condamnée à la peine capitale

était un citoyen iranien ?! A-t-on commis une ingérence pareille dans les affaires internes de l'Iran surtout après les abus commis contre ses citoyens arabes sunnites à Ahvaz et à d'autres régions persanes ? S'agit-il plutôt d'une démonstration de force dont on profite pour exécuter les plans suspects en faveur de l'ennemi sioniste et du retour de l'Empire perse ?!

La conception de la sécurité nationale

La stabilité du pays est étroitement liée à la sauvegarde de sa sécurité nationale. Plus les citoyens et les hommes de décision s'attachent à la réalisation de la sécurité nationale, plus le pays devient stable au fur et à mesure. En effet, la sécurité nationale d'importe quel pays indépendant est une ligne rouge infranchissable. Mais pour garder intacte cette ligne rouge, cela exige une conscience culturelle aussi pratique que théorique sur ce plan. Pour chaque responsable occupant un poste de leadership, il est nécessaire, à mon point de vue, de tenir des séances de formation portant sur la sécurité nationale. En vérité, l'expérience technique ou administrative ne suffit pas, à elle seule, de diriger les affaires du pays vers la bonne voie. Elle doit être accompagnée d'une vision globale et profonde des conséquences de toute décision prise sur le plan de la sécurité nationale.

Les comportements de quelques citoyens et leurs simples décisions peuvent affecter la sécurité nationale sans en prendre conscience. Ils peuvent le faire, non pas avec mauvaise intention, mais par ignorance des priorités de la sécurité

nationale. Dans ces conditions où le pays, la région et le monde tout entier passent une phase critique, le citoyen normal, le responsable et l'homme de décision doivent prendre en considération la sécurité de leur pays en prenant des décisions et en concluant des protocoles et des conventions internationales. En effet, la prise de conscience de la sécurité nationale diffère d'un citoyen à l'autre en fonction du niveau de la culture et du zèle patriotique de chacun. Pour toutes ces considérations, il faut faire de la question de la sécurité nationale notre priorité absolue et prendre en compte les recommandations suivantes :

- Tenir en faveur de tous ceux qui occupent des postes de leadership des stages de formation et de sensibilisation portant sur l'importance qu'on doit accorder à la sécurité nationale.

- Les politiciens, les intellectuels, les écrivains, les cultivés et les médias doivent sensibiliser les citoyens à propos de la sécurité nationale et leur montrer qu'il s'agit de l'un des éléments importants de la stabilité du pays.

- Les institutions et les autorités compétentes doivent se concerter avant de conclure des protocoles et des conventions internationales pour ne pas risquer de s'enliser dans ce qui affecte les intérêts de la patrie.

Pour se faire une idée exacte de notre sécurité nationale, nous devons tout d'abord être au courant de notre situation politique sur le plan intérieur, extérieur, régional et international. Notre profondeur arabe, musulmane et africaine et nos relations internationales doivent être prises soigneusement en considération avant de prendre une décision importante et vitale. Il faut prévoir les conséquences positives et négatives de chaque décision. Il faut également étudier les priorités les plus pressantes sur tous les plans.

Sans doute, les relations politiques, militaires, économiques, culturelles, artistiques et médiatiques sont étroitement liées les unes aux autres. Il est impossible de séparer ces domaines les uns des autres et de restreindre chaque domaine à son propre sphère. Pour cette raison, chaque institution dans l'Etat doit prévoir les conséquences de ses décisions sur les autres institutions. Sans doute, cette conscience ne peut être réalisée du jour au lendemain ; elle exige un sens patriotique très élevé, une grande expertise et une atmosphère dominée par l'esprit de l'équipe. Chaque responsable dans l'Etat doit être à la hauteur de son poste et assumer habilement les charges confiées à lui. Il

doit encourager l'esprit de l'équipe et réfléchir bien avant de prendre une décision.

En vérité, les pays ne peuvent pas être construits par les bonnes intentions dépourvues de conscience et de bonne planification. Nous vivons dans un monde où *l'homme qui ne se fait pas loup, le loup ose s'attaquer à lui.* 'Omar Ibn al-Khattab dit : « Je ne suis pas un tricheur ; mais je ne suis pas dupe. ». Dans le même sens, al-Moghira Ibn Cho'ba dit : « Si ce n'était pas l'Islam, j'aurais usé d'astuces semant les troubles dans toute la Péninsule arabe. ». Les bonnes intentions doivent être accompagnées d'un travail sérieux et parfait. Allah, le Très-Haut, dit : « Dis : Voulez-vous que nous vous apprenions qui sont les plus grands perdants en œuvre ? Ceux dont les efforts se sont perdus dans la vie d'ici-bas alors qu'ils pensaient faire le bien. ». Dans le Coran, on a mis l'accent sur l'honnêteté et la compétence en tant que deux qualités qui doivent être remplies par quiconque occupe un poste. Par la bouche de la fille de Choeib, Allah dit : « O mon père, engage-le [à ton service] moyennant salaire, car le meilleur à engager c'est celui qui est fort et digne de confiance. ». Par la bouche de Son Prophète Youssef, Allah, Exalté soit-Il, dit : « Donne-moi la

responsabilité des réserves des terres, car je suis intègre et savant. ».

Le pays : capital et frontière

Pour chaque pays, il y a une sorte de complémentarité entre capitale et frontières. La capitale est le centre ou plutôt le cœur du pays alors que les frontières sont ses ailes à l'aide desquelles il vole en haut. Dans beaucoup de pays, la capitale est toujours le centre d'intérêt ; vérité bien prouvée par plusieurs témoignages historiques et événements bien établis. En effet, l'intérêt accordé par le pays civilisé à sa capitale et à ses frontières diffère de celui accordé par un pays arriéré. Le pays civilisé ne permet aucune atteinte à une partie de ses territoires. Un jour, un poète est venu voir le calife 'Omar Ibn 'Abdel 'Aziz et il lui a chanté ces vers :

Si tu maintiens la justice et l'ordre dans ton territoire, les émirs des régions soumises à ton autorité sont des loups déloyaux. Ils se montrent rebelles à ta volonté et rien que l'épée pour les corriger.

Il est à noter que le développement des régions frontalières n'est pas la responsabilité du gouvernement et du leadership

politique seulement ; mais il est du ressort de toutes les institutions de l'Etat toutes réunies. Les institutions officielles, les organisations de la société civile, les hommes d'affaires patriotiques, les ministères de l'investissement, de l'éducation, de la santé, de l'habitat, de la culture, des *Waqfs*, des monuments et les associations du service social doivent, tous, accorder un soin particulier à la question des frontières du pays et la considérer comme une question de sécurité nationale d'une part et une question de développement durable d'une autre part. Il faut que nous travaillions tous pour transformer les régions frontières de notre pays en des régions attractives et non pas répulsives. Si les régions limitrophes des frontières ne reçoivent pas des soins de la part de l'Etat, elles finiraient par encourager ses habitants à émigrer vers son centre. Cette émigration vers le centre du pays aggrave davantage la surpopulation de sa capitale et de ses villes principales et augmente le nombre de bidonvilles aux alentours. Il peut résulter de cette situation dramatique un écart énorme entre classes sociales et des

problèmes sociaux dont le remède exige des solutions extraordinaires.

Pour que ces régions ne se transforment en régions répulsives, l'Etat doit s'intéresser à l'investissement, fournir à ses habitants tous les services nécessaires sur le plan de l'habitat, de l'éducation et de la culture et mettre à leur disposition tout ce qui leur permet d'y vivre durablement avec dignité. L'Etat doit offrir des possibilités d'emploi aux habitants et encourager l'augmentation de la production industrielle. En effet, ces services offerts ne font que raffermir l'attachement de ces habitants à leurs régions et animer chez eux le zèle patriotique et la défense du pays. Actuellement, l'Etat commence à préparer un terrain favorable à l'investissement et aux possibilités d'emploi dans ces régions dont le Sinaï, Matrouh, Isma'ilyya al-Djadida, Halayeb et Chalatine, la Nouvelle Vallée. Si l'Etat parvient à réaliser cette fin, ces régions se transformeraient en régions attractives, ce qui crée un grand équilibre dans la répartition démographique et assure une vie digne aux habitants de ces régions.

Le Sinaï dans le Saint Coran

Le Coran a parlé, à plusieurs reprises, du Sinaï d'une façon prêtant à la réflexion. Il jette la lumière sur l'importance et la place religieuse et historique qu'occupe cet endroit béni. L'intérêt accordé par le Coran au Sinaï doit nous inviter tous à réfléchir mûrement sur les moyens à adopter pour le développer, exploiter ses ressources naturelles et prendre soin de ses monuments touristiques : religieux, naturels et médicaux.

Dans le Coran, Allah, Loué soit-Il, a juré par le mont Sinaï en disant : « Par le mont Sinaï, [٢] par le Livre transcrit [٣] sur un parchemin déployé ; [٤] par le temple vénéré ; [٥] par la voûte élevée [٦] et la mer en furie[٦] ! ». On remarque dans ce verset que le mont Sinaï est à la tête des choses qui font l'objet du serment divin, ce qui nous indique, d'une manière ou d'une autre, la grandeur et la sainteté dont jouit cette terre sacrée. Plus encore, la sourate où ces versets sont cités porte le nom d'at-Tour (mont Sinaï). De même, dans la sourate at-Tine, Allah, le Très-Haut, dit : « Par le figuier et l'olivier, [٢] par le mont Sinaï [٣] et par cette cité sacrée[٧] ! ». On remarque également dans ce verset que le mont Sinaï est mentionné avant la *Cité sacrée* malgré les nombreux mérites de celle-ci en Islam.

D'ailleurs, le Coran a cité les nombreux bienfaits existant dans la terre du Sinaï : « Cet arbre qui pousse au Sinaï et fournit de l'huile, condiment qui donne aux aliments une saveur fort

---

[٦] Coran, at-Tour, ١-٥.
[٧] Coran, at-Tine, ١-٣.

appréciée[٨]. ». A propos de cet arbre, le Prophète dit : « Mangez de l'huile d'olive, et enduisez-vous en, car elle provient d'un arbre béni[٩]. ».

Dans son discours à propos de Moïse, le Coran a fait allusion au Site Bénie (au Sinaï) : « Et lorsqu'il s'y rendit, une voix l'interpella, du côté droit de la vallée, dans le site béni, et du sein de l'arbre : « Ô Moïse ! Je suis en vérité Dieu, le Maître de l'Univers[١٠]. ». Dans son discours adressé à Moïse, le Coran a fait mention de la Vallée sacrée de Tuwâ au Sinaï : « Et lorsqu'il s'en approcha, une voix l'interpella : « Ô Moïse ! [١٢] Je suis ton Seigneur. Ôte tes sandales, car tu es dans la vallée sacrée de Tuwâ[١١] ! ».

Cette place distinguée accordée au Sinaï doit nous pousser tous à conjuguer nos efforts pour le protéger et consacrer à sa défense tout ce que nous avons. Sans doute, nos forces armées assument parfaitement cette lourde responsabilité et fait de grands sacrifices en faveur de la partie en général et du Sinaï en particulier. Elles s'efforcent, avec un héroïsme invincible, d'en purifier les éléments terroristes et criminels, ce qui mérite notre appréciation la plus reconnaissante. Il incombe à nous tous de soutenir nos forces armées que ce soit sur le plan moral ou matériel.

---

[٨] Coran, al-Mo'minoun, ٢٠.
[٩] Rapporté par at-Termizi dans ses *Sunan*.
[١٠] Coran, al-Qasas, ٣٠.
[١١]

Dans une tentative de jeter la lumière sur les monuments religieux, touristiques, naturels, civilisationels et historiques au nord et au sud du Sinaï, le Ministère égyptien des *Waqfs* a décidé d'organiser à Charm el-Cheikh au sud du Sinaï le concours international de la mémorisation du Coran en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et du Sport, le gouvernorat du sud du Sinaï et le journal al-Djomhouryya. Le Ministère organise également, au Sinaï, des visites pour les monuments historiques : religieux, civilisationels, touristiques et naturels. De ces monuments les plus visités par les touristes, on peut mentionner la ville d'at-Tour, 'Oyoun Moussa, Sainte Catherine.

A cette ville bénie, le concours coranique se tiendra cette année sous une forme nouvelle : la mémorisation complète du Coran pour les enfants de moins de ١٢ ans et la mémorisation de trois chapitres coraniques au moins pour les handicapés et les personnes aux besoins spéciaux. L'organisation de ce concours porte un message confirmant pour tout le monde que le Sinaï est la terre de la paix et le sera pour toujours et que cette ville sacrée tient aux cœurs de tous les Egyptiens patriotiques. Par l'organisation de ce concours à cet endroit béni, nous relevons le défi contre les crimes des ennemis de l'humanité et déclarons à tout le monde que ces crimes ne peuvent pas nous détourner de la protection et du développement du Sinaï. Nous voulons leur prouver que le peuple égyptien est un peuple courageux et que les crises et les dures épreuves ne font que le fortifier davantage.

A cette occasion, j'aimerais rendre hommage aux imams qui ont présenté leur demande d'aller travailler au Sinaï pour lutter

contre l’extrémisme. J’aimerais également rendre hommage aux délégations religieuses formées des savants et des imams du Ministère des *Waqfs* pour leurs efforts déployés au Nord et au Sud du Sinaï.

La critique entre la réforme et l'abus

D'abord, il faut distinguer entre la critique qui distingue le bon du mauvais et celle qui ne vise que la destruction. Linguistiquement parlant, la critique peut être comprise dans deux sens. Le premier consiste dans le fait de condamner ou de diffamer quelqu'un. A cet effet, Abu ad-Darda' dit : « Les gens te diffament si tu les critiques ; et ils te laissent tranquille si tu laisses leurs défauts passer sous silence. ». Le deuxième sens consiste dans le fait de distinguer le bon du mauvais et de jeter la lumière en même temps sur les points positifs et les points négatifs.

La critique peut être divisée en deux catégories : la critique impressionniste et la critique objective. La critique impressionniste est celle basée sur l'opinion qu'on se fait de quelque chose, que cette opinion soit favorable ou défavorable. On peut par exemple admirer ou critiquer un article, un discours ou un beau tableau sans avoir les outils qui l'aident à découvrir les raisons de son admiration ou de sa critique. La critique objective est celle basée sur des critères scientifiques et méthodologiques bien établis et qui tire sa validité du respect de ces trois éléments :

_ Posséder les outils relatifs au domaine de la critique. Le critique littéraire, par exemple, doit, avant de passer à sa critique, avoir les outils linguistiques nécessaires qui lui permettent de critiquer d'une manière objective un ouvrage littéraire quelconque. Il doit par exemple faire preuve de maitrise dans la grammaire, la morphologie, la prosodie et la rhétorique. Il doit avoir les notions de base de la culture

générale en matière de sciences humaines, sociales, psychologiques, historiques, civilisationnelles. De même, le critique économique, politique, artistique ou politique doit avoir les connaissances qui l'aident à élaborer une critique valide et considérable.

Le critique doit avoir aussi l'expertise et le talent dans le domaine de sa spécialisation. Malheureusement, ces jours-ci, certains osent critiquer une œuvre quelconque sans être spécialistes en la matière et sans même avoir les simples outils de la critique objective. Ce genre de critique est loin de réaliser le progrès de la nation et met certes l'honnêteté de son auteur en cause.

D'ailleurs, le critique doit être honnête et neutre dans sa critique. Il ne doit pas viser par sa critique la réalisation de mauvaises intentions dictées par la passion ou la haine aveugle. Cette mauvaise tendance est le caractère distinctif de quelques personnes malades d'esprit qui se trouvent à l'aise en détruisant le succès et en portant atteinte à la réputation de son auteur. Dans l'introduction de son ouvrage « *Al-Wasata Byana al-Mutannbi Wa Khosomo* » l'imam 'Ali Ibn 'Abdullah al-'Aziz al-Djerdjani dit : « Les personnes imparfaites sont au nombre de deux. Les premières s'efforcent de se réformer et de se débarrasser de leurs propres défauts ; alors que les autres, par incapacité à combler leurs manques, s'occupent de la diffamation des personnes brillantes dans une tentative de les rendre aussi imparfaites. ».

Au temps passé, certains poètes gagnaient leur vie en faisant l'éloge ou la satire de quelqu'un comme le faisaient les poètes de l'époque préislamique dont on peut citer à titre d'exemple Zuhair Ibn Abi Salma, an-Nabegha az-Zubyani. Même à l'époque islamique, certains poètes ont été réputés pour ce

métier comme le poète al-Hati'a qui exerçait un chantage sur les gens par ses poèmes diffamatoires. Informé, le calife 'Omar Ibn al-Khattab a pris la résolution de lui infliger un châtiment considérable s'il ne cessait pas de porter atteinte à la réputation des gens. Indigné, le poète est venu dire à 'Omar : « Si je cesse d'exercer ce métier, mes enfants ne trouveront pas de quoi se nourrir. ». Alors, le Calife 'Omar lui a donné ٤٠, ٠٠٠٠ dirhams contre l'engagement de céder à ce métier déshonorable.

La critique dictée par la passion ne peut ni créer une civilisation ni présenter à la société les personnes compétentes qui méritent les louanges et l'estime le plus distingué. En revanche, on doit encourager la critique objective basée sur une bonne expertise et des critères scientifiques bien établis ; car elle dévoile au public les vrais défauts et met le doigt sur l'essence du mal. Il faut rappeler également que la critique est une responsabilité dont l'auteur rendra compte auprès de son Seigneur le Jour Dernier. C'est pourquoi, le critique doit prendre en considération l'intérêt de sa patrie et œuvrer pour son progrès et non pas pour sa destruction. Il doit également être conscient qu'à notre époque les gens peuvent facilement établir une distinction entre les propos diffamatoires et la critique objective ayant pour but de réaliser l'intérêt général de la patrie. A cet effet, il convient de terminer notre article par ce verset coranique : « Dieu use de cette image pour bien établir la différence qu'il y a entre le Vrai et le faux, car l'écume inconsistante s'en va au rebut, tandis que ce qui est utile aux hommes se dépose sur le terrain. Ainsi, Dieu propose des paraboles utiles. » (Coran, ar-Ra'd, ١٧).

Le rôle positif des médias

Les médias jouent un rôle important et central dans le monde entier. Personne ne peut nier que les médias, ces jours-ci, tracent des chemins différents les uns des autres. Certains sont motivés par le zèle patriotique et œuvrent pour la réalisation des intérêts nationaux alors que certains autres penchent pour la réalisation des fins politiques, sociales, commerciales ou même personnelles. Les uns sont distingués par leur neutralité alors que les autres travaillent dans le cadre d'un agenda suspect.

En effet, la valeur d'une institution médiatique se mesure par sa capacité à servir les causes patriotiques ainsi que par son respect pour les principes déontologiques et son niveau professionnel dans la diffusion de ses programmes. Il incombe à chaque institution, médiatique ou non, former, au sein d'elles-mêmes, une commission de contrôle professionnel sur le contenu diffusé, ce qui contribue d'une manière ou d'une autre à son essor et à l'amélioration de sa capacité compétitive sur l'échelle nationale et mondiale. Ces dernières années, le monde est devenu plus ouvert sur le plan culturel et devenu plus

capable de distinguer et d'évaluer les choses. Il peut dorénavant distinguer les médias professionnels des médias déviés des critères déontologiques bien reconnus.

La presse nationale a contribué à l'orientation des médias vers la défense des causes patriotiques, ce qui a embelli leur image aux yeux des citoyens en général et aux cultivés en particulier. Les conférences économiques et intellectuelles tenues par les grandes agences de presse et l'intérêt qu'elles accordent à l'analyse profonde des questions intellectuelles méritent de notre part une appréciation très distinguée. Rappelons que les efforts louables déployés dans ce cadre peut donner une image claire ou des idées créatives et hors du commun aux hommes de décision. A ce propos, il convient d'attirer l'attention sur l'écart énorme entre la critique pour la critique et la critique objective qui est considérée comme un apport au champ intellectuel, culturel, administratif et économique et qui est digne de louanges et d'estime. Il faut encourager ce genre de critique et en tirer profit tant qu'elle respecte les critères professionnels et prend en compte l'intérêt

de la patrie. Il faut également réaliser entre les responsables et les grands hommes de médias une sorte de partenariat basé sur la réalisation de l'intérêt du pays sans négliger pour autant l'honnêteté dans la diffusion du contenu médiatique. Dans ce sens, un des grands journalistes dit : mes maîtres en la matière m'ont appris que mieux vaut rater mille nouvelles exclusives que de transmettre une nouvelle dépourvue de crédibilité. Dans les stages de formation médiatique, il faut mettre l'accent sur toutes ces considérations qui méritent d'être transmises de génération en génération.

La négligence est aussi une forme de terrorisme

La négligence est le grand danger qui terrorise les gens psychologiquement et moralement et qui va même jusqu'à causer l'effusion du sang, la perte des biens et l'atteinte à l'honneur. Et pour y mettre définitivement fin, il faut promulguer des lois décisives pour intimider les négligents, les forcer à céder à ce mauvais caractère et les engager dans le travail sérieux. Nous devons mettre en pratique le *hadith* où le Prophète dit : « *Chacun d'entre vous est comme un berger qui se rendra compte de son troupeau auprès de son Seigneur*… » (Rapporté par al-Boukhari).

Donc, l'homme est responsable de sa famille, l'enseignant est responsable de l'éducation de ses élèves, le directeur de l'école est responsable de la direction des affaires scolaires et ceux qui travaillent dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, etc., sont aussi responsables de leur travail. Si nous mettons en pratique ces orientations prophétiques, nous pouvons éliminer tout facilement la négligence et ouvrir la voie au progrès et au travail ponctuel.

Nous appelons toutes les institutions nationales à conjuguer leurs efforts pour lutter contre ce mal. Nous réclamons également la promulgation d'une loi décisive pour combattre le terrorisme, lutter contre la négligence et punir sévèrement ses auteurs. Nous devons être conscients du caractère sacré de la vie

humaine, de l'inviolabilité des biens privés et publics et de notre responsabilité auprès d'Allah le Très-Haut. Il faut également éviter le gaspillage et toute forme d'excès. A cet effet, Allah, Exalté soit-Il, dit : « Les prodigues sont frères de Satan et Satan a été très ingrat envers son Seigneur. » (Coran, al-Israa', ٢٧).

Pour sa part, le Prophète (paix et salut soient sur lui) nous interdit de dilapider les biens privés et publics que cette dilapidation soit préméditée ou le fruit de la négligence.

Il incombe à nous tous de changer la culture de l'indifférence en animant dans les cœurs des gens la conscience religieuse et patriotique. Nous pouvons nous débarrasser de cette culture insouciante par la promulgation des lois infligeant des peines dissuasives aux négligents et aux corrupteurs. Il faut reconnaitre que la négligence est une forme de corruption formellement interdite dans la religion comme l'indique explicitement ce verset : « Certes, Allah déteste la corruption. » (Coran, al-Baqara, ٢٠٥).

Dans nos sociétés, certains font preuve d'indifférence à la vue de quelques aspects de la négligence et tout-à-fait inconscients de la gravité de leur insouciance. Le mal de la négligence, une fois laissé sans remède, peut conduire à des dangers considérables à la vie des gens.

Les éclairages de route allumés en plein jour, les fils d'électricité et les égouts sanitaires laissés sans couverture, les voitures dont les fenêtres sont cassées ou les pneus qui ne sont pas conformes aux normes requises, les machines non

conformes aux critères de sécurité, etc., tous ces aspects de la négligence représentent, à coup sûr, un danger fatal sur la vie des citoyens.

A mon avis, la négligence la plus dangereuse est celle commise par un haut responsable ; car il trahit par sa négligence sa patrie et manque à la responsabilité qu'Allah lui a confiée. Les postes administratifs et les postes du commandement n'appartiennent plus au monde du luxe ; surtout dans un pays souffrant et pauvre en richesses comme le nôtre. En effet, ces postes représentent une lourde responsabilité et le châtiment divin sera très sévère pour ceux qui n'en remplissent parfaitement les charges.

En parlant de la négligence, il ne faut pas laisser sous silence le danger des drogues et des boissons alcoolisées qui a sévi dans notre société, causé des troubles intellectuels et physiques à certains de nos jeunes et fait naître dans leur esprit l'indifférence et l'étourderie. Ce mal, fruit de la négligence, mène le toxicomane à commettre inconsciemment des actes irréfléchis allant parfois jusqu'à tuer les personnes les plus proches de lui pour obtenir l'argent. Ces derniers jours, quelques journaux ont jeté la lumière sur l'histoire d'un jeune homme, ou plutôt d'un loup humain, qui, sous l'effet des drogues, a violé sa vieille mère.

La société toute entière doit faire face d'une manière ferme et tranchante au danger de la négligence et de l'insouciance. Elle doit lutter contre le trafic des drogues à commencer par le simple distributeur des stupéfiants pour finir par les grands fournisseurs. Cette bande perverse ne fait que dégénérer notre jeunesse et détruire par la suite l'avenir de notre patrie. De leur côté, les institutions religieuses, culturelles, éducatives, juridiques et médiatiques doivent conjuguer leurs efforts pour

aider l'institution sécuritaire et policière à se débarrasser définitivement de ce fléau. Il faut être conscient du danger que représentent les drogues sur la raison, la vie, l'honneur et les biens. Il ne faut pas avoir pitié de ces criminels ; car souvent l'ablation d'un membre pourri s'avère parfois nécessaire pour préserver le reste du corps. Il se peut que l'homme fasse preuve de sévérité à l'égard d'une personne chère à lui dans le but de la préserver contre le mal et la perdition. A cet effet, un poète arabe :

Il a eu recours aux moyens sévères pour les corriger. Le père affectueux doit parfois faire preuve de sévérité à l'égard des siens.

Il faut à tout prix que la paix et la stabilité règnent dans la société et que tout individu en jouisse pleinement. Donc, il incombe à chaque individu dans la société d'œuvrer pour l'intérêt de la patrie, de lutter contre la corruption sous toutes ses formes. Il doit également être conscient qu'en faisant le bien on récolte le bien et qu'en faisant le mal on verra ses effets maléfiques retomber sur lui. Enfin, il convient d'attirer l'attention sur le fait que la force de la loi - plus que les exhortations religieuses – rende à la raison quiconque dévie du droit chemin.

L’histoire des statues et de la destruction des civilisations

Tout d’abord, il est impossible de voir un Musulman, ou même un adepte d’une religion céleste, adorer une statue ou, au moins, croire à son utilité. A la première ère musulmane, l’Islam interdisait la fabrication des statues pour deux raisons : les Musulmans étaient proches de l’époque païenne où on croyait que les idoles étaient l’intermédiaire entre l’homme et Dieu. Au sujet de cette époque et par la bouche des Païens, Allah, le Très-haut, dit : « *Nous ne les invoquons et nous ne dirigeons vers eux que dans le seul but qu'ils nous rapprochent d'Allah et qu'ils intercèdent pour nous auprès d'Allah.* ». Deuxième raison : à cette époque-là, on fabriquait les statues afin de les prendre pour des idoles sacrées. La preuve en est que les Compagnons du Prophète ont uniquement détruit les idoles qui existaient dans la *Kaaba* et autour desquelles les païens faisaient leurs tournées rituelles. Dans toutes leurs conquêtes, ils n’ont détruit ni un temple ni une statue ni un monument historique, ce qui nous prouve que les Compagnons comprenaient bien les finalités et les nobles objectifs de l’Islam.

A titre d’exemple, ‘Omar Ibn al-Khattab a aboli la part de *Zakat* destinée aux *personnes dont les cœurs sont à gagner*, bien que cette part est établie par un texte religieux évident *:* « *Les aumônes sont destinées aux pauvres, aux nécessiteux, à ceux qui sont chargés de recueillir ces dons et de les répartir, à ceux dont les cœurs sont à gagner, au rachat des captifs, aux endettés insolvables, à ceux qui se consacrent à la cause de*

Dieu et aux voyageurs démunis. ». Lorsque l'on a interrogé 'Omar en disant : « Comment annuler cette destination de *Zakat* bien établie par le Prophète lui-même ?! », « Nous consacrions cette part à ces personnes pour augmenter la force de l'Islam ; mais maintenant, l'Islam - devenu fort et redoutable grâce à Allah - n'en a plus besoin. », répond 'Omar.

Plus encore, 'Omar Ibn al-Khattab a mis en suspend la peine légale de couper la main au voleur au cours de l'année dite « *l'année de la disette* ». Dans une lettre envoyée à l'un de ses gouverneurs, 'Omar lui a posé cette question : « Que fais-tu du voleur ? ». En réponse à la lettre, le gouverneur a répondu : « Je lui coupe la main. ». Dans une autre lettre, 'Omar a commenté la réponse du gouverneur en disant : « Et si un affamé de ta région me vient, je te coupe la main. ».

Ces jours-ci, les Musulmans souffrent d'une catégorie de personnes imbéciles qui, sans connaissance religieuse ni réflexion, ont pris l'initiative d'interdire ou de rendre licite n'importe quoi. Pire encore, ces personnes ont donné à leurs adeptes ignorants le feu vert pour émettre des fatwas et se faire voir sur la scène religieuse. En agissant de la sorte, ces idiots ont ouvert la porte à deux volets aux superpuissances colonialistes pour nous arracher aux valeurs de notre civilisation arabo-musulmane. Ces personnes insensibles ne sont pas retenues par les limites de la religion et de la morale. La fin, pour eux, justifie le moyen même si le moyen adopté va jusqu'à provoquer le meurtre, le ravage et la destruction des monuments historiques de l'humanité. Ce qui nous attriste en fait, c'est que ces fanatiques commettent leurs crimes au nom de l'Islam qui en est purement innocent. A leur sujet, il convient de

mentionner ces versets coraniques : « Ce sont ceux qui ont mérité d'être égarés, pour avoir pris, en dehors de Dieu, les démons pour maîtres et alliés, pensant qu'ils étaient bien guidés[١٢]. », « Voulez-vous que nous vous fassions connaître ceux dont les œuvres sont les plus vouées à l'échec ; [١٠٤] ceux dont les efforts, dans cette vie, s'en vont en pure perte, et qui croient cependant bien agir[١٣] ? », « Il est des gens qui te charment par les propos qu'ils tiennent sur la vie de ce bas monde, allant jusqu'à prendre Dieu à témoin de la pureté de leurs sentiments, alors qu'ils sont, au fond, les plus irréductibles des chicaneurs, [٢٠٥] car, dès qu'ils te tournent le dos, ils s'empressent de semer le désordre sur la Terre, saccageant récoltes et bétail. Dieu n'aime pas les semeurs de désordre[١٤]. ».

Son éminence le grand imam de l'Azhar Dr. Ahmad at-Tayyeb, le ministère égyptien des *Waqfs* et Dar al-Iftaa d'Egypte ont tous interdit toute atteinte aux monuments historiques que ce soit par la destruction, la déformation, la vente ou le pillage. Ils considèrent cette atteinte comme atteinte à la civilisation et au patrimoine humain.

Ce qui attire notre attention et notre étonnement, c'est que la position du monde occidental et des institutions internationales qui gardent le silence à propos de ces crimes perpétrés dans la région arabe. Si ces crimes étaient commis ailleurs, ils n'auraient pas agi de la même façon décevante. En effet, le mal provoqué par notre ennemi qui mène contre nous une guerre malhonnête est beaucoup plus moindre que le mal causé par

---

[١٢] Coran, al-'Araf, ٣٠.
[١٣] Coran, al-Kahf, ١٠٣.
[١٤] Coran, al-Baqara, ٢٠٤, ٢٠٥.

quelques soi-disant musulmans qui émettent des fatwas nourrissant cette pensée déviée. Ce qui nous met dans l'obligation de promulguer une loi restreignant le domaine de la fatwa aux spécialistes en la matière.

La compétence et la loyauté

Comme il est beau de voir le responsable compétent faire preuve de loyauté à sa patrie et à son travail ! Et comme il est dangereux de choisir le responsable pour sa loyauté à un parti quelconque sans se soucier de sa compétence et de son habilité ! A ce propos, le Prophète dit : « L'émir trahit Allah, Son Messager et la communauté musulmane toute entière s'il nomme un homme pour présider une communauté alors qu'il y a un autre plus compétent que lui. ». Alors, la compétence et l'honnêteté sont nécessaires pour occuper n'importe quel poste, prestigieux ou moins prestigieux. Par la bouche de Son Prophète Youssef, Allah, le Très-haut, dit : « Confie-moi, dit Joseph, l'intendance des dépôts du pays, j'en serai le gardien vigilant. ». Par la bouche de la fille du Prophète Choeib, Allah, Exalté soit-Il, dit : « Ô père, dit l'une des deux jeunes filles, prends-le à ton service. Tu ne pourrais trouver un autre serviteur plus fort et plus digne de confiance. ».

Abû Dhar rapporte : « J'ai dit : Ô Envoyé d'Allah ! Si tu m'engageais comme responsable ! Il a frappé de sa main mon coude puis il a dit : ô Abû Dhar ! Tu es faible, et c'est une grande responsabilité. Et au Jour de la Résurrection, elle sera une source de honte et de regret, sauf pour celui qui l'a assumée comme il se doit et s'est acquitté de ses obligations. ». Le Prophète a nommé Khalid Ibn al-Walid et 'Amr Ibn al-'Ass au commandement de l'armée bien qu'ils étaient des nouveaux convertis et qu'il y avait dans la communauté des Compagnons anciens et plus grands. Il aimait se servir de leur compétence militaire qui manquait à beaucoup d'autres.

En parlant de la loyauté, il nous vient à l'esprit les événements de l'année noire dite : « 'Am al-Ahl Wal 'Achira » où le Bureau de l'Orientation des Frères donnait la priorité aux personnes loyales à leur cause aux dépends des personnes compétentes et douées d'habileté. Il nous vient aussi à la mémoire l'ancien régime où la corruption administrative a sévi dans l'Etat et la priorité était accordée aux pistonnés, aux hypocrites et aux flatteurs. Cette politique injuste, au temps passé, a provoqué, dans l'esprit des citoyens, la déception et le pessimisme. Ces jours-ci, dans notre pays, les non compétents cherchent à cacher leur maladresse et leur inexpérience par porter atteinte à la réputation des compétents pour leur éviter la chance d'occuper leurs postes. Très attentif à cette vérité, son excellence le président égyptien 'Abdel Fattah as-Sisi déploie tous ses efforts pour extirper la corruption de ses racines et en purifier le pays d'une manière définitive.

En effet, les responsables non compétents qui accèdent aux postes prestigieux par des moyens malhonnêtes et illégaux sont toujours au service de leurs maîtres même si cela va à l'encontre de leur religion, de l'intérêt du travail ou de la nation. Sans doute, ces opportunistes ne peuvent ni servir leur institution ni construire un pays civilisé. Pire encore, ils empêchent les compétents d'occuper les postes dont ils sont dignes et éprouvent souvent de la haine pour les personnes distinguées et brillantes dans leur travail. Ils penchent pour leurs semblables qui leur prêtent allégeance et soumission servile et qui ne s'opposent jamais à leurs décisions impropres.

En vérité, les groupes de l'Islam politique ont commis des erreurs fatales. La plus dangereuse d'entre elles est leur tentative continuelle de limiter la religion aux apparences

dévotes et d'en convaincre les peuples musulmans. Plus encore, ils considèrent ces apparences trompeuses comme un élément principal permettant au fidèle d'accéder aux postes de commandement. Dans notre pays, on trouvait les personnes loyales à la Confrérie toujours gratifiées des postes prestigieux et sensibles. Ces adeptes, qui étaient, hier, incapables de diriger une affaire importante, se sont trouvés, d'un jour au lendemain, responsables de la direction des affaires de la nation. Ce qui s'est passé, durant le règne des Frères, au ministère égyptien des Waqfs et les autres institutions de l'Etat en est un exemple frappant. L'ambition enragée au pouvoir les a poussés jusqu'à expulser, d'une façon inédite dans l'histoire moderne, tous les responsables compétents et fidèles à la partie qui ne prêtent pas allégeance à leur guide spirituel. C'est pourquoi, la chute de leur régime était la plus rapide dans notre histoire moderne et le masque dont ils se couvraient est tombé devant le monde. Tous les citoyens ont découvert leur manipulation de la religion et leurs paroles sournoises dont ils étaient convaincus longtemps.

Il convient donc de mettre les citoyens en garde contre les prétentions mensongères de ces hypocrites qui vont à l'encontre l'intérêt de la partie. Il faut également donner les postes du commandement aux compétents et loyaux à la patrie surtout dans cette phase critique de l'histoire de l'Egypte.

Comment bien diriger les biens de la Zakat

Si les biens de la Zakat sont employés d'une façon correcte dans ses destinations légales, ils peuvent très probablement remédier à la crise de la pauvreté et réaliser les intérêts publics de la patrie. Le sort de toute nation pourrait être complètement changé pour le mieux si ses riches s'acquittent de leur devoir vis-à-vis des affamés, des nécessiteux et des malades et contribuent d'une manière efficace à la réforme sociale et au développement du pays. Dans la société où les riches sont sensibles à la réalisation de ces finalités, on ne trouverait pas parmi ses citoyens un nécessiteux ou un mendient. A ce propos, il convient de mentionner la parole sage de l'imam 'Ali Ibn Abi Taleb : « Allah – Gloire à Lui - a imposé aux fortunes des riches une part qui revient du droit aux pauvres. Il s'ensuit qu'il n'est pas un pauvre qui ait faim sans qu'il y n'y ait un riche qui refuse de payer ce qu'il doit. ». Là où on trouve un affamé, on trouve certes dans sa région un riche injuste qui manque à son devoir envers les pauvres de sa société.

Si les biens des Waqfs (biens de main morte) sont employés d'une façon réalisant l'intérêt de la patrie, ils peuvent, à coup sûr, contribuer à sa renaissance et à son bien-être. Grâce à la bonne direction des biens des Waqfs, notre patrie peut couvrir les nécessités de ses citoyens et aller même jusqu'à tendre une main secourable aux pays les plus pauvres de notre continent surtout les pays du Bassin du Nil. Dans cette région démunie, nous pouvons renouer, sur le plan gouvernemental ou populaire, des relations scientifiques et culturelles et établir des projets de charité et de secours humanitaire. Ainsi, pouvons-

nous réaliser, sur le plan stratégique, une part importante de notre sécurité nationale.

La Zakat est une obligation imposée à la fortune :

La Zakat est une obligation imposée aux biens du riche et fait partie des piliers fondamentaux de l'Islam tout comme la prière et le jeûne. A ce propos, 'Abdullah Ibn 'Abass dit : « Il y a trois versets impliquant, chacun, deux ordres divins dont le manque à l'un entraine la nullité de l'autre : « (….) Accomplissez la prière et versez la Zakat ! », donc, la prière n'est pas agréée par Allah si on manque à l'obligation de la Zakat.

Au sujet de ceux qui s'abstiennent de la Zakat, Allah, le Très-Haut, a révélé ce verset : « Annonce à ceux qui thésaurisent or et argent, au lieu de les consacrer à la Cause de Dieu, un châtiment douloureux, [٣٥] le jour où ces métaux seront portés à l'incandescence dans le feu de la Géhenne et appliqués sur leurs fronts, leurs flancs et leurs dos : « Voici, leur sera-t-il dit, ce que vous thésaurisiez pour vous-mêmes ! Savourez donc ce que vous avez thésaurisé ! ».

Dans plusieurs versets coraniques et hadiths prophétiques, l'Islam exhorte toujours le fidèle à multiplier ses œuvres de charité : « L'aumône ne fait pas diminuer la fortune. [١٥] », « La meilleure aumône, c'est celle que tu fais alors que tu es bien portant, très attaché à l'argent, craignant la pauvreté et souhaitant la richesse. N'attends pas pour la faire d'être à l'agonie de la mort et de dire alors : Ceci à un tel et cela à un tel

[١٥] Hadith prophétique.

alors que cela est déjà devenu leur droit (par l'héritage)[١٦]. », « Chaque jour au réveil le matin, deux anges descendent. L'un d'eux dit: Ô Allah donne une compensation à celui qui dépense, et l'autre dit: Ô Allah donne ruine à celui qui ne dépense pas[١٧]. », « Vous voici appelés à effectuer des dépenses pour la Cause de Dieu. Certains parmi vous se montreront avares, mais celui qui est avare l'est à son propre détriment, car Dieu Se suffit à Lui-même et c'est vous qui êtes les indigents. Si vous vous dérobez, Dieu fera appel, pour vous remplacer, à un autre peuple qui ne vous ressemblera nullement[١٨]. ».

En quoi consiste le mal et comment y remédier :

Certains fidèles refusent de d'acquitter de l'obligation de la Zakat et certains autres s'en acquittent à des associations douteuses ou à des intermédiaires qui ne remplissent pas comme il se doit leur rôle bienfaiteur. D'où vient la nécessité de jeter l'accent, dans notre discours religieux, sur l'obligation et l'importance de la Zakat ainsi que sur le châtiment divin qu'encourent ceux qui s'en abstiennent. Il convient de noter également que le rôle du riche ne s'arrête pas au payement de la Zakat au pauvre et qu'il doit s'assurer de la légitimité de l'association à laquelle il va la verser. Certains jurisconsultes indiquent l'invalidité de la Zakat payée à une personne qui s'est avéré plus tard une personne n'y ayant aucun droit. En effet, certains osent, par inconscience religieuse, chercher fortune par tous les moyens même illégitimes. Ces personnes se sont éloignées de l'esprit de l'Islam qui s'oppose à ce qu'un capable de travailler s'attire le déshonneur en demandant l'aumône. A

---

[١٦] Hadith prophétique.
[١٧] Hadith prophétique.
[١٨] Coran, Mohamad, ٣٨.

cet effet, le Prophète dit : « Elle est permise, seulement, pour celui qui souffre d'une misère qui abat, ou celui qui a une dette qu'il ne peut rendre. », « En fait, la mendicité est un acte par lequel l'homme se déchire horriblement le visage. Quiconque veut, donc, préserve son visage ou le décharne à moins qu'il ne demande à quelqu'un qui a un pouvoir ou que l'objet de sa demande soit indispensable. ». Pour sa part, l'imam 'Ali dit :

Je suis prêt à subir le poids lourd des pierres montagneuses ; mais incapable de supporter les rappels de bienfaisance faits en ma faveur.

Certains disent : c'est honteux, pour un noble, de subir la peine pour gagner son pain.

J'ai dit : la honte, toute la honte, réside dans l'humilité en tendant la main pour demander assistance.

Il faut jeter la lumière sur l'interdiction islamique de demander l'aumône sans y avoir aucun droit. Il faut démontrer aux fidèles que la main généreuse est mille fois meilleure que la main tendue pour demander l'aumône. Nous devons également mettre en évidence la valeur du travail et les recommandations islamiques y relatives. Le poète ach-Chanfari al-Azdi dit :

Vaut mieux pour moi avaler la poussière que d'entendre le rappel de mon bienfaiteur. Le poète al-Baroudi dit :

Je suis né satisfait de ce que j'ai. Je ne demande rien à personne. Ma dignité refuse d'avoir les regards baissés à la colère de mon bienfaiteur.

Le mal consiste également dans le système de collection et de répartition de la Zakat. On ne doute pas du rôle remarquable joué par quelques associations de charité pour alléger la souffrance des pauvres et des nécessiteux à travers des projets

du service publics surtout médical. Mais il faut à ce propos attirer l'attention sur deux points très importants :

١_ Ces associations doivent être soumises au contrôle des appareils de l'Etat qui doivent jouer parfaitement leur rôle de supervision stricte. Elles doivent également annoncer en toute transparence le taux de leurs budgets et de leurs dépenses tout en rationnalisant leurs dépenses administratives au plus niveau possible.

٢_ Il faut étudier bien le plan de ces associations, leur répartition géographique et leurs activités charitables pour éviter la concentration de leurs services dans quelques domaines ou dans quelques activités moins importantes.

٣_ Le ministère de la solidarité sociale par exemple peut tenir un réseau de contact liant les bénéficiaires de la Zakat aux associations de la société civile pour éviter toute tentative de détourner les biens de la Zakat de sa voie légale.

٤_ Ces associations doivent déterminer clairement leurs objectifs et chercher la variation dans les services présentés. Par exemple, quelques associations peuvent s'occuper des aides et du traitement des malades, quelques autres peuvent assumer la charger de régler les dettes des personnes financièrement incapables. C'est en effet le slogan de la campagne menée par le Ministère égyptien des Waqfs pour réaliser la justice dans la répartition des biens de la Zakat.

Entre le travail et l'espoir

La vie d'ici-bas est pleine d'espoir et s'oppose au pessimisme. Le sage est celui qui trouve, ou au moins essaye de trouver, une solution à tout problème alors que le moins intelligent est celui qui ne voit que la complexité dans toute solution. Il va de soi que la charia, qui agit dans l'intérêt de l'homme,ne s'oppose pas à la raison et par conséquent les savants ont considéré le pessimisme ou la désespérance en la miséricorde de Dieu comme faisant partie des grands péchés. A ce propos, Ibn 'Abass rapporte qu'un homme est venu interroger le Prophète : « Quels sont les grands péchés ? »

« Associer à Allah un autre et se désespérer de la miséricorde d'Allah. Quiconque se met à l'abri de tous les deux entrera au Paradis. », Répondit le Prophète.

Par la bouche d'Ibrahim à qui les anges ont porté la nouvelle de la naissance de son fils Ishaq, Allah, le Très-Haut, dit : « Et vous m'annoncez cette bonne nouvelle, dit Abraham, au moment où je ne suis plus qu'un vieillard? Quelle étrange annonce !» [٥٥] – «Nous t'annonçons la vérité. Ne sois donc point de ceux qui désespèrent !», Dirent-ils. [٥٦] – «Mais qui désespérerait de la grâce de son Seigneur, reprit Abraham, hormis les égarés ? ». (Coran, al-Hedjr, ٥٤, ٥٥, ٥٦).

S'adressant à ses enfants, Jacob dit : « Mes enfants ! Allez-vous enquérir de Joseph et de son frère, et ne désespérez

point de la miséricorde de Dieu, car seuls les négateurs désespèrent de la bonté divine ! » (Coran, Youssef, ٨٧).

Allah, le Très-Haut, dit également : « Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez point de la miséricorde divine ! En vérité, Dieu absout tous les péchés, car Il est le Clément et le Compatissant. »(Coran, az-Zumur, ٥٣).

Et par conséquent, le pécheur ne doit pas se désespérer de la grâce divine ; car Allah, exalté soit-Il, ouvre à deux volets la porte du repentir. Dans le hadith Qodsi, le Messager d'Allah dit : « Allah a dit : « Ô ! Fils d'Adam aussi longtemps que tu m'appelleras et que tu me prieras, je te pardonnerai pour ce que tu as fait, et je n'en tiendrai pas rigueur. O ! Fils d'Adam, même si tes pêchés devaient atteindre les nuages du ciel, et que tu me demanderais alors pardon, je te pardonnerai. Ô ! Fils d'Adam, même si tu venais à moi avec des pêchés aussi grands que la terre et que tu te présenterais alors à moi, sans m'attribuer aucun associé, Je t'accorderai un pardon presque aussi grand. » (Rapporté par at-Termizi)

De même, le malade ne doit pas se désespérer de la guérison même si sa maladie est chronique. Il doit adopter les moyens qui mettraient définitivement fin à son mal sanspour autant perdre l'espoir en Allah comme l'avait fait le Prophète 'Ayoub : « Souviens-toi de Job quand il adressa à son Seigneur cette prière : «Le mal dont je suis atteint me fait souffrir. Mais Toi, Tu es le plus Miséricordieux de tous les miséricordieux !» [٨٤] Nous l'avons exaucé ; Nous l'avons

délivré du mal dont il souffrait et Nous lui avons rendu sa famille doublement accrue, par un effet de Notre grâce, à titre d'exemple pour Nos serviteurs. »(Coran, al-Anbya', ٨٣, ٨٤)

De même, la personne stérile ne doit pas se désespérer de la miséricorde d'Allah et de Sa générosité. L'épouse d'Ibrahim à qui les anges ont annoncé la nouvelle de la naissance de son fils, s'est adressée à son Seigneur en ces termes : « Est-ce possible?, s'écria-t-elle. Moi, avoir un enfant à mon âge si avancé et alors que mon mari que voici est un vieillard? Ce serait là vraiment une chose bien étrange !» [٧٣] Et les émissaires de répliquer : «Comment peux-tu t'étonner de l'ordre de Dieu? Que la miséricorde de Dieu et Ses bénédictions soient sur vous, ô habitants de cette demeure ! Dieu seul est Digne de louange et de gloire. » (Coran, Hud, ٧٢, ٧٣).

Pour sa part, Zakaryya a invoqué son Seigneur en disant : « Seigneur, dit-il, mes forces déclinent, ma chevelure s'illumine de blancheur. Et jamais, Seigneur, je n'ai été déçu en T'adressant mes prières. [٥] Je crains la parentèle, après ma mort, car ma femme est stérile. Accorde-moi, par un effet de Ta grâce, un successeur. » (Coran, Maryam, ٤, ٥). En réponse à son invocation, Allah dit : « Ô Zacharie, lui fut-il dit, Nous te faisons l'annonce d'un garçon qui portera le nom de Jean et auquel Nous n'avons pas donné d'homonyme auparavant. »(Coran, Maryam, ٧). Etonné de cette bonne nouvelle, Zakaryya a interrogé son Seigneur en disant : « Comment pourrais-je, Seigneur, avoir un enfant alors que je suis vieux et que ma femme est stérile ? » (Coran, al-'Imran,

٤٠). En réponse à son interrogation, Allah dit : «Il lui fut répondu : «Ton Seigneur a dit : « Il en sera ainsi ! Rien de plus facile pour Moi. Et toi-même, tu n'étais rien quand Je t'ai créé ! » (Coran, Maryam, ٩)

Il en va de même pour la personne qui est dans une situation financière difficile. Cette personne doit savoir que la pauvreté d'aujourd'hui pourrait être transformée en richesse au lendemain et que la richesse d'aujourd'hui pourrait être transformée en pauvreté au lendemain. C'est ainsi que Dieufait alterner les jours fastes et les jours néfastes parmi les hommes. Il s'agit d'une loi divine appliquée à Ses serviteurs : « Quand Il veut une chose, il n'est pour Lui que de dire : "Sois !", et la chose est. »(Coran, Yassin, ٨٢). A ce propos, Allah dit également : « La miséricorde que Dieu accorde aux hommes, nul n'est en mesure de la retenir. Et ce qu'Il retient, nul autre que Lui ne peut lui donner libre cours, car Il est le Tout-Puissant, le Sage. »(Coran, Fatir, ٢).

Si le fidèle passe par des moments difficiles, il doit avoir l'espoir en Dieu. Il faut suivre l'exemple de Maryam qui a cherché refuge auprès de son Seigneur lors de ce moment difficile : « Puis, saisie par les douleurs de l'accouchement, elle s'adossa au tronc d'un palmier en s'écriant : «Plût à Dieu que je fusse morte et oubliée bien avant cet instant !» [٢٤] Une voix l'appela alors de dessous d'elle : «Ne t'afflige point ! Ton Seigneur a fait jaillir un ruisseau à tes pieds. [٢٥] Secoue vers toi le tronc du palmier, il en tombera sur toi des dattes mûres et succulentes. [٢٦] Mange, bois et réjouis-toi ! S'il t'arrive de voir quelqu'un, dis-lui : « J'ai fait vœu d'un jeûne au Tout-

Miséricordieux. Je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain. » (Coran, Maryam, ٢٣, ٢٤, ٢٥, ٢٦).

Lors de la bataille d'al-Ahzab, les païens ont assiégé les Musulmans qui ont fini par remporter la victoire contre eux : « Ô vous qui croyez ! Souvenez-vous des bienfaits de Dieu à votre égard lorsque, pour vous délivrer des armées qui marchaient contre vous, Nous suscitâmes contre elles un ouragan et des troupes que vous ne pouviez voir, car rien n'échappe à la vigilance du Seigneur. [١٠] Et au moment où les ennemis vous assaillaient de toutes parts, vos yeux étaient hagards d'épouvante et la frayeur vous prenait à la gorge, pendant que vous vous livriez sur Dieu à toutes sortes de conjectures. [١١] C'est là que les croyants furent mis à rude épreuve et ébranlés par une terrible secousse. » (Coran, al-Ahzab, ٩, ١٠, ١١).

Le Prophète Ibrahim a été sauvé par Allah lorsque son peuple l'a jeté dans le feu : « Nous dîmes alors : «Ô feu ! Sois pour Abraham d'une fraîcheur salutaire !» [٧٠] Ils voulaient la perte d'Abraham, mais c'est d'eux que Nous fîmes les plus grands perdants. ». De même, le Prophète Younes, une fois avalé par la baleine, a invoqué son Seigneur et mis son espoir en Sa miséricorde : « Rappelle-toi Jonas, qui avait quitté son peuple dans un moment de colère, pensant que Nous n'allions pas l'éprouver. Puis il lança, du fond des ténèbres, l'appel que voici : «Il n'y a point de Dieu que Toi ! Que Ton Nom soit exalté ! J'ai été vraiment du nombre des injustes !» [٨٨] Nous l'avons exaucé et délivré de ses angoisses. Et c'est ainsi que Nous sauvons les croyants. » (Coran, al-Anbya, ٨٧, ٨٨).

Par pitié de nous, Allah, le Très-Haut, ne nous demande compte que pour la négligence des causes et des raisons d'être. Pour ce qui est des effets, ils sont du ressort d'Allah, exalté soit-Il. Si le fidèle respecte les raisons d'être des choses et se fie à Allah pour les conséquences, il verra ouvertes devant lui toutes les portes de la miséricorde divine dans la vie d'ici-bas et dans celle de l'au-delà. A ce propos, 'Omar Ibn al-Khattab a entendu dire le Prophète : *« Si vous vous confiez à Allah, comme il se doit, Il vous accordera votre subsistance comme Il le fait pour les oiseaux qui quittent leur nid le matin ventre vide et reviennent le soir ventre plein. » (Rapporté par Ahmad)*

Allah le Très-Haut, dit : « celui qui a foi en Dieu et au Jour dernier, car le Seigneur ménage toujours une issue favorable à celui qui Le craint. » (Coran, at-Talaq, ٢), « Quiconque craint Dieu trouvera une grande facilité dans ce qu'il entreprend » (Coran, at-Talaq, ٤), « Dieu ne suffit-Il pas à Son serviteur comme Protecteur contre les fausses divinités dont ils te menacent? Celui que Dieu égare, nul ne peut plus le guider. » (Cora, az-Zumur, ٣٦).

Mais il faut souligner que l'espoir sans œuvrer est inutile et ne mène pas au succès. A ce propos, 'Omar Ibn al-Khattab disait : « Cherchez la subsistance et ne vous contentez pas d'invoquer le Seigneur en disant : Seigneur, accorde-nous la subsistance ! Sachez que l'or et l'argent ne tombent pas du ciel. ». Il est à noter également que le simple travail est insuffisant à moins qu'il ne soit sincère et bien fait. Aicha rapporte que le Prophète dit : « Certes Allah aime que lorsque

l'un de vous fait un acte qu'il le fasse parfaitement. » (Mosnad Abi Ya'la). Allah dit également : «Ceux qui auront cru et qui auront accompli des œuvres pies sauront que Nous ne laissons jamais perdre la récompense de celui qui fait le bien. » (Coran, al-Kahf, ٣٠).

De plus, le fidèle doit craindre Dieu dans tous ses actes. Il est impossible qu'on consacre à chaque homme un gardien pour le protéger et un surveillant pour le contrôler. Même si on le fait, ce gardien aurait besoin d'un autre gardien pour le protéger et de même pour le surveillant. Donc, il est facile de nourrir au sein de chacun une conscience vivante et encline au bien ; une conscience qui ménage la colère de Celui dont l'assoupissement ni le sommeil n'ont de prise sur Lui.

Vu l'importance du travail, l'Islam nous ordonne de travailler jusqu'au terme de notre vie même si nous n'arrivons pas à en récolter les fruits. Cet ordre religieux met l'accent sur la valeur du travail et l'importance de la production dans la vie des individus et des nations. Anas rapporte que le Prophète dit : « *Si l'Heure a lieu alors que l'un d'entre vous a un petit palmier à planter dans sa main, s'il peut le planter avant qu'elle n'ait lieu qu'il le plante. » (al-Adab al-Mofrad)*.D'ailleurs dans le Coran, Allah considère le travail comme faisant partie des actes de culte. Dans la sourate al-Djom'a, Allah nous ordonne d'accomplir la prière du vendredi sans tarder de reprendre le travail : « Vous qui croyez ! Lorsque l'appel à la prière du vendredi se fait entendre, hâtez-vous de répondre à cet appel en cessant toute activité ! Cela vaudra mieux pour vous, si vous le saviez ! [١٠] Une fois la

prière achevée, répandez-vous sur la Terre, à la recherche des bienfaits de votre Seigneur, sans oublier d'en invoquer souvent le Nom ! Peut-être y trouverez-vous une source de bonheur. » (Coran, al-Djom'a, ٩, ١٠). Après l'accomplissement de la prière du vendredi, notre maitre 'Irak Ibn Malek avait l'habitude de se tenir debout devant la porte de la mosquée en s'adressant à son Seigneur en ces termes : « O Dieu ! J'ai répondu à Votre appel et accompli Votre obligation sans tarder de reprendre mon travail ; donne-moi donc de Tes biens ; Tu es le meilleur donateur ! » (Exégèse d'Ibn Kathir).

En revanche, l'Islam, qui invite au travail et à la production, refuse formellement le chômage, la paresse et la mendicité, trois éléments causant le retard du pays et la perdition de ses habitants. A ce propos, le Prophète sollicite la protection divine contre l'incapacité et la paresse. Ceci est confirmé par le Hadith de 'Anas selon lequel le Prophète disait : « O Seigneur ! Protège-moi contre l'incapacité, la paresse, la lâcheté, la vieillesse et l'avarice. Je Te demande protection contre le supplice de la tombe et contre la tentation de la vie et de la mort ! » (Rapporté par Muslim). Dans le même sens, Abu Horayra rapporte que le Prophète disait : « Si l'un d'entrevous ramasse une botte de bois et la porte sur le dos en vue de la vendre, c'est mieux pour lui que de tendre la main aux gensqui lui donnent ou refusent la charité. » (Rapporté par al-Bokhari). Ibn 'Omar rapporte qu'on a interrogé le Prophète à propos du meilleur gain. Le Prophète lui a répondu en disant : « Le gain fruit de son labeur et celui résulté d'un commerce licite. » (Rapporté par

Ahmad dans son Mosnad et at-Tabarani dans al-M'ogham al-Kabir. Al-Miqdam rapporte que le Prophète dit : « Le meilleur repas est celui fruit de son travail. Le Prophète Dawoud mangeait de ce qu'il gagne de son travail. ». (Rapporté par Al-Boukhari). Abu Horayra rapporte que le Prophète dit : « Parmi les péchés se trouvent ceux inexpiables ni par la prière, ni par le jeûne ni par le Hajj ni par la Omra. », « Comment seraient-ils expiés alors ?! », « Ils seront expiés par le souci de la quête pour gagner sa vie. » (Rapporté par at-Tabarani).

Abu Horayra rapporte que le Prophètedit : « Travailler durement pour pourvoir aux besoins d'une veuve ou d'un pauvre est comparable au Djihad dans le sentier d'Allah. ». Le rapporteur ajoute : « Je crois que le Prophète aurait dit encore : « est comparable à la prière toute la nuit et le jeûne ininterrompu. » (Rapporté par al-Bokhari et Muslim).

Toutes ces citations confirment l'intérêt porté au travail et à la production. En effet, la nation ne se rend maitresse de sa volonté et de son engagement que par le progrès et l'essor résultant dedur labeur de ses habitants. Et par conséquent, ce n'est que par la science, le travail et la bonne planification que la nation arriveà produire sa nourriture, sa boisson, ses habits, ses médicaments et ses armes et tous les éléments vitaux de sa survie.

La beauté, la douceur et le bon goût

L'Islam est la religion de la civilisation, du progrès, de la beauté et de la perfection. Tous ses textes sacrés et ses orientations sages le prouvent fermement. Citons-en par exemple quelques versets : « De même qu'Il a créé pour vous les bestiaux qui vous procurent de chauds vêtements, ainsi que d'autres profits et certains aliments. [٦] Ces animaux sont aussi l'objet de votre fierté, qu'ils soient au bercail ou au pâturage. », « Il a fait pour vous de la terre un berceau, y a tracé des chemins à votre intention, et qui fait tomber une eau du ciel. » Et c'est par cette eau que Nous faisons éclore des couples de plantes variées. », « N'est-ce pas Lui qui a créé les Cieux et la Terre ? Qui fait descendre, pour vous, du ciel une eau par laquelle Nous faisons croître des jardins splendides, dont vous n'auriez jamais pu faire pousser les arbres ? Y a-t-il donc une autre divinité avec le Seigneur ? Non, bien sûr ! Cependant, ces gens-là s'obstinent dans leur erreur. », « N'ont-ils pas remarqué comment les camélidés ont été créés, [١٨] comment le ciel a été élevé, [١٩] comment les montagnes ont été dressées, [٢٠] et comment la terre a été nivelée ? », « Nous avons orné le ciel le plus proche de luminaires. ».

Le Coran nous ordonne de nous parer soigneusement et de porter un bel habit à chaque prière : « Ô fils d'Adam ! Mettez vos plus beaux habits à chaque prière ! Mangez et buvez en évitant tout excès ! Dieu n'aime pas les outranciers. [٣٢] Dis : « Qui a déclaré illicites les parures et les mets succulents dont Dieu a gratifié Ses serviteurs ? » Réponds : « Ils sont destinés en cette vie aux croyants et ils seront leur apanage dans la vie

future. » C’est ainsi que Nous exposons clairement Nos signes à des gens qui comprennent. ». Dans la sunna, le Prophète met l’accent sur la beauté en tant que valeur islamique vivement recommandée : « N'entrera pas au Paradis quiconque abrite dans son cœur le poids d'un atome d'orgueil. ». Un Compagnon dit : « Mais on se plait à se voir paré d’un bel habit et de belles chaussures. ». Le Prophète dit : « Dieu est beau et Il aime la beauté. Mais l’orgueil consiste à démentir l’autre s’il a raison[١٩]. ». Al-Moghira Ibn Cho’ba avait fait part de ses fiançailles au Prophète qui lui a dit : « N’est-il pas bon de voir ta fiancée ; peut-être que l'entente soit établie entre vous deux[٢٠] ! ».

Le Prophète recommande aux Musulmans de se parfumer et d’avoir le visage souriant : « Ne méprisez rien des bonnes actions, ne serait-ce que de rencontrer ton frère avec un visage souriant[٢١]. ». Il considère la joie qu’on introduit dans le cœur du Musulman comme l’action pieuse la plus agréée par Allah, le Très-Haut : « L'œuvre la plus aimable à Allah est celle qui consiste à introduire de la joie dans le cœur du Musulman. ». Le Prophète recommandait à ses Compagnons de porter de beaux habits lors des fêtes et de différentes occasions religieuses.

En Islam, la beauté n’est pas celle restreinte aux belles apparences ; mais plutôt celle qui consiste dans les bons caractères, la douceur et la bonne conduite. A ce propos, Mostafa Sadiq ar-Raféi dit : « La meilleure femme est la femme intelligente qui est belle physiquement et moralement. Cette femme, si elle se marie avec un homme assorti, sème le bonheur dans le foyer conjugal. ».

---

[١٩] Sahih Muslim.
[٢٠] Rapporté par at-Termizi.
[٢١] Sahih Muslim.

Un poète arabe dit :

Peu importe sous quel aspect se présente l'homme tant que son honneur n'est pas entaché de méchanceté.

Elle nous reproche le fait que nous sommes moins nombreux.

Je lui dis en guise de réponse : peu nombreux sont les hommes nobles et généreux.

Que nous soyons peu nombreux et que notre voisin soit fort puissant en nombre, ceci ne nous affecte en rien.

Notre apparence, nos caractères, notre environnement, nos établissements éducatifs, nos jardins, nos lieux publics doivent refléter la beauté implacable de l'Islam. Il faut rejeter tout ce qui pourrait déformer le bon sens et altérer le bon goût. Rappelons que la parole douce et le bon choix des mots reflètent la beauté intérieure de l'homme et révèle son caractère civilisationnel. Le calife 'Omar Ibn al-Khattab est passé devant des gens allumant du feu. Il les salués en disant : *« Salut à vous, gens de la lumière ! »*. Il a trouvé grossier de les saluer en disant : *« Salut à vous, gens du feu. »*. L'Islam nous recommande de bien choisir les mots et de ne pas proférer des grossièretés. A ce propos, Allah, Exalté soit-Il, dit : « Dis à Mes serviteurs d'employer dans leurs propos des mots aimables[٢٢]. ». Que la beauté et le bon goût soient notre slogan !

[٢٢] Coran, al-Israa, ٥٣.

L’ami que nous cherchons

L’ami que nous cherchons est l’ami décrit par Mustafa Sadiq ar-Raféi : *c’est l’ami dont l’absence t’afflige beaucoup comme si tu as perdu une personne indissociable de ton être. Ce n’est pas l’ami hypocrite qui, comme le serpent, change toujours de peau ou bien l’ami choquant comme les épines d’un hérisson ou perfide comme le renard. L’ami hypocrite ou perfide est comme la mouche qui s’envole et bourdonne sur un pot plein de miel.*

L’ami que nous cherchons est celui décrit par l’imam ach-Chaféi :

L’ami véritable est celui qui vient à ton secours

Et qui se fait mal pour te rendre utile.

L’ami véritable est celui qui, au moment où le revers du temps pèse lourdement sur toi, déploie toutes ses forces pour te redresser.

Ce n’est pas l’ami décrit par le juge omanais le poète Abu Sorour :

Qu’as-tu pour faire preuve d’ingratitude à mon égard et t’éloigner de moi, toi qui étais un jour mon ami ?!

Toi, l’ami sur qui je comptais quand les vicissitudes du temps me mordaient violement

Et quand je te fais allusion de cette dure épreuve, à ma grande surprise tu viens augmenter mon malheur par la démonstration de ta joie.

Une fois mon bonheur s’est comblé par l’investiture d’une haute fonction, je t’ai vu venir rapidement pour me féliciter.

Entre ingratitude et loyauté, oscille ton attitude. Quelle contradiction !

Ami ! Sache que la véritable amitié habite le cœur et se révèle uniquement dans l'adversité.

On interroge quelqu'un en disant :

« Dis-moi qui sont tes amis ? »

« Je ne sais pas. »

« Etonnant ce que tu me dis. »

« Maintenant le bonheur frappe mes portes. J'attends jusqu'à ce que le revers de la fortune me frappe pour que je puisse distinguer le vrai ami du faux. Les faux amis sont comme le commun des hommes : ils chantent ta gloire si tu es comblé de faveurs gracieuses et te méprisent si la vie te tourne le dos. ».

Un poète dit :

Que soit bénies les épreuves qui m'ont permis de démasquer les faux amis.

Un autre dit :

J'ai vu les hommes en quête de l'or fréquenter les riches et se détourner des pauvres.

De même, j'ai vu les gens se diriger vers ceux possédant l'argent et s'éloigner de ceux qui en sont dépourvus.

Les gens éprouvent un penchant pour les fortunés et du dégoût pour les démunis.

Un autre poète dit :

On rend hommage au riche par la salutation de la paix et en prive le pauvre.

La mort ne frappe-t-il le riche et le pauvre et tous les deux ne sont-ils pas enterrés dans la tombe ?!

Le vrai ami est celui qui te soutient aussi bien dans l'adversité que dans la prospérité. C'est celui qui aime pour toi

ce qu'il aime pour lui et déteste pour toi ce qu'il déteste pour lui. A ce propos, le Prophète a dit : *« Aucun de vous ne croira jusqu'à ce qu'il aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même*[٢٣]*. »*, « Trois qualités font goûter la douceur de la foi :

- Aimer Allah et Son Messager plus que tout autre être.
- Aimer une personne pour la satisfaction d'Allah.

- Détester revenir à la mécréance après en être sauvé tout comme il déteste être jeté dans le feu. ».

Le Prophète dit : « *Sept personnes seront ombragées par l'ombre de Dieu, le jour où il n'y aura d'ombre que la Sienne :*

١. Un chef équitable.

٢. Un jeune homme qui a grandi dans l'adoration de Dieu honoré et glorifié.

٣. Un homme dont le cœur est accroché aux lieux de prière.

٤. Deux hommes qui se sont aimés en Dieu. Ils se sont réunis en Lui et se sont séparés en Lui.

٥. Un homme qu'une femme de haut rang et de grande beauté appela à elle et à qui il dit : "Je crains Dieu".

٦. Un homme qui a donné une aumône si discrètement que sa main gauche n'a pas su ce qu'a donné sa main droite.

٧. Un homme solitaire dont les yeux débordèrent de larmes à l'évocation de Dieu[٢٤]*. ».*

Le Prophète dit également :

« Un homme était allé rendre visite à un frère dans un village voisin, en chemin Allah envoya un ange (sous forme humaine) à cet homme.

L'ange dit : «Où vas-tu ? »

---

[٢٣] Rapporté par al-Boukhari et Muslim.
[٢٤] Rapporté par al-Boukhari et Muslim.

L'homme répondit : «Je vais rendre visite à un frère dans ce village».

L'ange lui demanda : «Y vas-tu pour lui demander un service ? ».

L'homme dit : «Je vais le voir car je l'aime en Allah ».

L'ange lui dit : «Alors, je t'informe que je suis un ange d'Allah, et je t'annonce qu'Allah t'aime comme tu as aimé ton frère[٢٥]*. ».*

Dans un *hadith* Qodsi, Allah, le Très-Haut, dit : « Mon amour est dû à ceux qui s'aiment par amour pour Moi, qui se réunissent par amour pour Moi, qui visitent l'un et l'autre par amour pour Moi, et qui se sacrifient les uns pour les autres par amour pour Moi[٢٦]. ».

Le Prophète dit aussi :

« Dieu honoré et glorifié a dit : "Ceux qui s'aiment en Mon Nom glorieux auront des chaires de lumière que leur envieront les Prophètes et les martyrs. ».

Comme il est beau de voir le fidèle aimer son ami par amour pour le Seigneur ! La véritable amitié est celle fondée sur l'amour, l'affection, l'abnégation, les bons caractères, etc. La véritable amitié est le contraire de l'individualisme et de l'opportunisme.

---

[٢٥] Rapporté par Muslim.
[٢٦] Recueil de l'imam Ahmad.

Le droit de la femme à l'héritage et à une vie digne

L'héritage figure parmi les questions auxquelles le Prophète a donné une grande importance dans son *Discours d'Adieu* :

« Allah, le Très-Haut, a donné à chacun son dû. Invalide alors tout testament fait en faveur d'un héritier. ». (*Sunan* Ibn Maja).

Allah, Exalté soit-Il, a déterminé, Lui-même, la part de chaque héritier à l'héritage pour couper court à toute intervention humaine en la matière : *« En ce qui concerne vos enfants, Dieu vous prescrit d'attribuer au garçon une part égale à celle de deux filles. S'il n'y a que des filles, et qu'elles soient au moins deux, il leur sera attribué les deux tiers de ce que laisse le défunt ; mais s'il n'y en a qu'une seule, elle en prendra la moitié. Si le défunt laisse un enfant, les ascendants, père et mère, auront chacun un sixième de l'héritage. Mais s'il ne laisse pas d'enfant, et que ses père et mère soient ses seuls héritiers, la mère aura droit au tiers. S'il laisse des frères et des sœurs, sa mère aura le sixième, après que les legs et les dettes du défunt auront été acquittés. De vos ascendants ou de vos descendants, vous ne savez pas lesquels vous sont les plus dévoués. C'est là une obligation divine à observer. Dieu est Omniscient et Sage. »* (Coran, *an-Nissa*, ١١).

D'ailleurs, Allah a menacé d'un châtiment sévère quiconque ose porter atteinte au droit à la succession. Après avoir déterminé la part de chacun à l'héritage, Allah, le Très-Haut, a fini par dire : « Telles sont les limites fixées par Dieu. Tous ceux qui obéissent à Dieu et à Son Prophète seront accueillis dans des Jardins arrosés d'eaux vives où ils demeureront pour

l'éternité, et ce sera pour eux la félicité suprême. » (Coran, *an-Nissa*, ١٣).

Parmi les méfaits de l'époque préislamique figure l'atteinte aux droits de certains héritiers : « Eh bien non ! C'est plutôt vous qui n'êtes pas généreux avec l'orphelin ; [١٨] c'est plutôt vous qui n'encouragez pas à nourrir l'homme dans le besoin ; [١٩] c'est plutôt vous qui spoliez les héritiers de leurs biens [٢٠] et qui vouez à la richesse un amour sans fin ! [٢١] Prenez garde ! Lorsque la Terre sera réduite en poussière ; [٢٢] lorsque ton Seigneur Se manifestera, que les anges se présenteront en rangs [٢٣] et que la Géhenne se montrera, l'homme, ce jour-là, se souviendra ! Mais à quoi lui servira de se souvenir ? [٢٤] « Malheur à moi !, s'écriera-t-il. Si seulement j'avais accompli quelques œuvres méritoires pour ma vie future ! » [٢٥] Ce jour-là, nul ne châtiera aussi sévèrement que le Seigneur [٢٦] et nul n'enchaînera aussi solidement que Lui. » (Coran, al-Fajr, ١٨, ٢٦).

Pour sa part, le Prophète dit : *« Quiconque divise l'héritage comme l'a prescrit Allah aura pour récompense sa part du Paradis. »*.

On raconte qu'une fille, privée par son père de l'héritage, est entrée juste après son décès à la chambre où on lave son corps et l'a fixé d'un regard furieux tout en invoquant Dieu en disant : *« Seigneur ! Cette personne, comme vous le savez bien, m'a privé de mon droit à une part des jouissances de la vie ; et voilà je Te supplie de le priver des jouissances de la vie éternelle ! »*.

On prive la femme de l'héritage pour des raisons insensées ou bien sous le poids des traditions désuètes et infondées du point de vue religieux. La personne qui prive la femme de ce droit en faveur d'une autre se voit-elle plus savant que Dieu, le

Seigneur du monde, le Juge Suprême, le Roi et le Créateur de l'univers ?! En vérité, le comportement impoli et injuste de cette personne traduit, peut-être, son dédain pour la loi divine.

L'Islam nous interdit d'être injustes à l'égard de la femme, qu'elle soit mère, sœur, épouse ou fille et de porter atteinte à ses droits. Il a fait de la justice et de l'égalité parfaite entre les enfants, filles et garçons, un accès à l'agrément divin et au Paradis promis. A ce propos, le Prophète dit : « Entrera au Paradis quiconque n'enterre vivante sa fille, ne la dédaigne pas et ne préfère pas ses fils à elle. »

Dans plusieurs hadiths, le Prophète recommande à l'homme d'avoir un bon comportement à l'égard de la femme et de sauvegarder sa dignité d'être humain. Dans le *hadith* Qodsi, Allah, le Très-Haut, dit : « Se mettrait à l'abri du supplice de Géhenne quiconque *se montre miséricordieux envers ses trois filles et assume tous leurs besoins nécessaires (hébergement, vêtements et nourriture. ». Dans une autre version : « Ses deux filles ou ses deux sœurs. ».* Dans une troisième : « une seule fille ».

Un jour pendant qu'un père était assis en compagnie du Prophète, son fils était venu le voir. Le voyant s'approcher de lui, le père l'a pris par la main, lui a donné un baiser et l'a fait assoir dans son giron. Ensuite, sa fille est venue le voir ; mais le père s'est contenté de la prendre par la main et de la faire assoir à son côté. Alors, le Prophète lui a dit : « Tu n'étais pas équitable à son égard. ».

Même à notre époque moderne, on remarque encore une sorte de discrimination au sein de la famille elle-même. On remarque par exemple que le garçon, à la maison de la famille, vit souvent dans une chambre beaucoup plus meilleure que celle de sa sœur et qu'il profite d'un enseignement de qualité par

rapport à celui donné à sa sœur. Même en matière d'héritage, on la prive totalement de son droit à l'héritage ou se contente de lui en donner quelques émiettes en guise de lot de consolation. Cette attitude injuste envers la femme n'est, en fait qu'une sorte évidente de persécution et d'oppression à son égard.

L’injustice et ses mauvaises conséquences

L’injustice et le mauvais sort sont indissociables comme l’indique le Coran dans plusieurs endroits : « Ô hommes, vos injustices ne retomberont que sur vous-mêmes ! Car, après de brèves jouissances en ce monde, c’est vers Nous que se fera votre retour, et Nous vous rappellerons alors tout ce que vous aurez fait[٢٧] ! », « Les `Âd, de leur côté, se montrèrent d’une arrogance extrême sur la Terre : « Quel peuple, disaient-ils, a une puissance supérieure à la nôtre ? » Oubliaient-ils que Dieu qui les avait créés était infiniment plus Redoutable qu’eux ? Et, cependant, ils se sont obstinés à nier Nos signes. [١٦] Nous déchaînâmes alors contre eux un vent impétueux et glacial, durant des jours néfastes, pour leur faire goûter un supplice avilissant en ce monde, sans compter le supplice plus avilissant encore dans la vie future où ils ne pourront bénéficier d’aucun secours ! ». Quelques-uns de nos savants sages estiment qu’Allah donne la victoire à la nation juste quoiqu’incroyante et en prive la nation injuste quoique croyante.

En effet, l’injustice pourrait être commise par quelques individus, quelques groupes ou bien quelques pays. Les personnes ou les groupes qui font preuve d’injustice et d’orgueil sont menacés d’un châtiment divin sévère : « Tel est le châtiment de ton Seigneur quand Il sévit contre les cités criminelles. Ses coups sont toujours douloureux et portés avec violence[٢٨]. ». Au sujet de Coré, Allah, le Très-

---

[٢٧] Coran, Youness, ٢٣.
[٢٨] Coran, Hud, ١٠٢.

haut, dit : « En vérité, Coré appartenait au peuple de Moïse ; mais sa violence envers ses congénères ne connut point de limite le jour où Nous lui donnâmes tant de trésors que les clefs en étaient trop lourdes à porter pour une bande d'hommes pourtant très forts. Son peuple lui disait : « Ne te réjouis pas trop ! Dieu n'aime pas les gens pleins de gloriole. [٧٧] Emploie plutôt les richesses que Dieu t'a accordées pour gagner l'ultime demeure, sans pour autant renoncer à ta part de bonheur dans ce monde. Sois bon envers les autres comme Dieu l'a été envers toi ! Ne favorise pas la corruption sur la Terre, car Dieu n'aime pas les corrupteurs. » [٧٨] Mais Coré répondait : « Ce que j'ai, je le dois uniquement à la science que je possède. » Ne savait-il donc pas que Dieu avait déjà détruit avant lui tant de générations d'hommes plus redoutables que lui par leur force et leur nombre ? Mais les criminels ne seront même pas interrogés sur leurs péchés. [٧٩] Coré se présenta un jour devant son peuple avec tout son faste, ce qui poussa ceux qui voulaient jouir de la vie présente à dire : « Si seulement nous possédions des richesses semblables à celles de Coré ! Il a vraiment une chance extraordinaire ! » [٨٠] – « Malheureux que vous êtes, leur répliquèrent ceux qui avaient reçu la science. La récompense de Dieu est bien meilleure pour celui qui croit et pratique les bonnes œuvres. » Mais une telle récompense n'échoit qu'à ceux qui sont constants dans l'épreuve. [٨١] Nous fîmes alors engloutir par la terre Coré et son palais, et sa suite fut impuissante à le secourir contre Dieu, pas plus qu'il ne put se secourir lui-même[٢٩]. ».

Au sujet de l'histoire du Prophète Saleh, Allah, Exalté soit-Il, dit : « Puis, désobéissant

[٢٩] Coran, al-Qasas, ٧٦-٨١.

aux ordres de leur Seigneur, ils égorgèrent la chamelle et dirent à Sâlih : « Exécute maintenant les menaces que tu brandis contre nous, si tu es vraiment un prophète ! » [٧٨] C'est alors que le cataclysme vint les surprendre et que, le lendemain matin, leurs demeures étaient jonchées de leurs cadavres[٣٠]. ».

Au sujet de l'histoire de Cho'eib avec son peuple, Allah, le Très-Haut, dit : «Et lorsque Notre ordre fut donné, Nous sauvâmes Shu`ayb et ceux qui avaient cru avec lui, par un effet de Notre miséricorde. Mais le grondement terrifiant saisit ceux qui avaient été injustes et, le lendemain, ils gisaient inertes dans leurs demeures, [٩٥] comme s'ils n'y avaient jamais vécu ! Maudit soit donc le peuple de Madyan, comme l'avait été celui de Thamūd[٣١] ! ».

Notre Prophète Mohamad dit : « Dieu allonge la corde à l'injuste mais, quand Il le frappe de Son châtiment, Il ne le rate pas. ».

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que les pays injustes et agresseurs sont toujours menacés de perdition. Dans son poème merveilleux « l'Egypte parle d'elle-même », le poète du Nil, Hafez Ibrahim dit :

Combien j'ai subi l'agression et la tyrannie des pays envahisseurs ! Mais le destin a voulu qu'ils disparaissent. N'est-ce pas là le sort de l'agresseur ?!

---

[٣٠] Coran, al-A'raf, ٧٧-٧٩.
[٣١] Coran, Hud, ٩٤-٩٥.

Depuis le temps éloigné, mon agresseur, aussitôt perpétré son crime contre moi, se déclare vaincu devant la Providence divine.

Donc, les pays ou les civilisations fondées sur l'injustice et l'oppression subissent les conséquences malheureuses de son agression et finissent par une chute rapide et retentissante. Le même s'applique certainement aux groupes terroristes qui perpètrent des crimes de tout genre : actes suicides, explosions, ravage, meurtre, décapitation, viol des femmes, destruction des monuments historiques, etc.

Allah déteste la corruption et les corrupteurs. C'est pourquoi, je vois que Daech et les groupes terroristes semblables (al-Qa'ida, les soi-disant partisans de Jérusalem, Boko Haram, etc.) anticipent, par leurs actes barbares, leur disparition et leur sort malheureux. A leur sujet, je termine ma parole par ce verset coranique :

« Lorsque ton Seigneur décide une chose, elle s'accomplit toujours, bien que la plupart des hommes l'ignorent[٣٢]. ».

[٣٢] Coran, Youssef, ٢١.

La grandeur de l'Egypte est due à sa civilisation basée sur la haute moralité

Sans doute, la grandeur de l'Egypte tient à la grandeur de ses dirigeants, de ses savants, de ses hommes, de ses femmes, de ses jeunes, de ses filles, de la richesse de son histoire et sa civilisation. Cette grandeur tient aussi à son rôle d'avant-garde dans la région sur le plan intellectuel scientifique, culturel, militaire, civilisationnel et humain. Notre chère Egypte est distinguée par l'ouverture de l'esprit de son peuple, sa tolérance et sa capacité de s'élever au-dessus des actes ignobles :

Si le méchant me réserve un mauvais accueil ; je réagis par rien dire

A sa méchanceté acérée, je réponds par la clémence. Mon attitude à son égard est comparable à un bâton d'encens dont s'exhale une bonne odeur une fois touché par le feu.

Mais il faut distinguer entre la douceur qui émane de la force et la douceur dictée par la faiblesse. L'Egypte, entre les pays

arabes, est le frère aîné soucieux de garder unie la famille et de lutter par tous les moyens contre les dangers qui menacent sa stabilité et son unité. Aux moments de crise, ce frère ne cesse pas d'aider ses frères même ceux, parmi eux, qui l'ont déjà outragé. Tout comme l'ainé de la famille, l'Egypte, pays d'avant-garde, ne renonce pas à la défense des causes arabes. En même temps, elle ne se laisse pas s'enliser, contre son gré, dans un conflit déclenché par des pays imprudents. Tout au long de son histoire glorieuse, l'Egypte est riche de ses valeurs morales. Son peuple répugne par nature la perfidie et l'agression injuste. Elle vient au secours des pays frères et des pays amis. Tout au long de son histoire, l'Egypte est réputé pour le bon voisinage, la tolérance, la bonne compagnie, la bonne humeur de ses habitants. Elle déteste par nature l'extrémisme et le rigorisme. Les quelques actes de violence commis dans de différentes régions du pays ne sont qu'un simple symptôme contraire à la nature paisible de l'Egypte et appelé à la disparition.

En effet, la civilisation égyptienne a bien assimilé le patrimoine des autres civilisations tout en tirant profit de leurs aspects utiles et en rejetant les aspects mauvais et inutiles. Son

Azhar, son édifice millénaire qui se distingue par son caractère indulgent et de juste-milieu, se porte garant de cette tolérance et de cette modération ; non pas seulement au sein de l'Egypte, son berceau de naissance, mais aussi dans le monde entier. A ce propos, il me vient à l'esprit ces vers :

L'Egypte n'a rien à craindre ; le coran sacré lui porte garant de survie et de sauvegarde.

S'il arrive un jour qu'elle trébuche, elle se redresse aussitôt et assume son rôle de bastion de l'Islam et de l'arabité.

A quiconque veut la paix, elle lui tend la main. Et tout ennemi voulant la guerre, qu'il sache que ses hommes vaillants sont là pour la défendre.

Loin de toute agression et de toute humilité, l'Egypte est le foyer des hommes braves et généreux. Ils relèvent le défi jusqu'à ce que victoire ou mort en martyr s'ensuive.

L'histoire témoigne de la bravoure de ses hommes. Le Prophète n'a-t-il pas fait l'éloge de ses soldats ?

Les soldats égyptiens sont les meilleurs ; l'Egypte en tire fierté et prestige.

Dans son sein, l'Azhar reste à travers les âges le gardien des sciences.

Cet Azhar continue à enseigner à tout le monde que l'Islam va de pair avec la tolérance.

Priez en faveur du Prophète Ahmad, le meilleur et l'imam de toute l'humanité.

Le vol des biens publics

L'Islam interdit toute atteinte aux biens d'autrui comme il interdit l'atteinte à la vie humaine. Dans son discours d'Adieu, le Prophète s'est adressé aux gens en ces termes : « Dieu vous a rendu sacrés vos vies et vos biens comme est sacré votre jour-ci dans votre mois-ci. Attention ! Ai-je bien transmis ? » Ils dirent : « Oui. ». Il dit : « Seigneur, sois-en témoin ! (trois fois de suite). ». Le Prophète dit également : « Tout corps se nourrit de l'interdit sera destiné au supplice du Feu. », « Quelques-uns osent s'approprier sans droit les biens d'Allah. Ces malheureux seront destinés au Feu. ». Allah, le Très-Haut, dit : « Ô vous qui croyez ! Ne vous dépossédez pas les uns les autres de vos biens par des procédés malhonnêtes ! Que vos échanges soient fondés sur des transactions librement consenties. N'attentez pas non plus à vos jours, car Dieu est Plein de compassion pour vous. [٣٠] Quiconque agira de la sorte en usant de méchanceté et d'injustice sera par Nous précipité dans l'Enfer, chose si aisée pour le Seigneur[٣٣]. ».

Sans doute, le vol ou la dilapidation des biens publics est plus interdite que l'atteinte à la propriété privée ; car les biens publics constituent une propriété commune appartenant à tout le monde. Il s'agit en fait d'un crime dont l'auteur subira un châtiment sévère auprès de son Seigneur. A cet effet, Allah, Exalté soit-Il, dit : « Quiconque l'aura fait sera tenu de rapporter le bien dérobé le Jour du Jugement dernier. Et c'est le Jour où

[٣٣] Coran, an-Nissa, ٢٩-٣٠.

toute âme sera rétribuée selon ce qu'elle aura accompli et où personne ne sera lésé[٣٤]. ».

Dans sa maladie de mort, 'Abdullah Ibn 'Amer al-Khadrami a demandé à Abdullah Ibn 'Omar, qui lui rendait visite, d'invoquer Allah en sa faveur. Alors, Abdullah lui a répondu en disant : « Allah, le Très-Haut, n'agrée ni une prière accomplie en état d'impureté ni une aumône extraite d'une fortune illégalement acquise ; et tu étais un jour le gouverneur de Bassora. ». On déduit de la réponse de 'Abdullah que l'invocation faite en faveur d'un responsable qui abuse, même inconsciemment, des biens de la communauté est inexaucée ou inutile. C'est pourquoi, un nombre de Compagnons, de Disciples et de pieux prédécesseurs s'interdisaient des choses présumées licites par peur de commettre un interdit. Ils se conformaient corps et âme à cette parole prophétique : « Ce qui est licite est clair et ce qui est interdit est clair et entre les deux, il y a des choses qui prêtent à confusion et que beaucoup de gens ne connaissent pas. Celui qui évite les choses qui prêtent à confusion, il aura préservé sa religion et protégé son honneur. Celui qui tombe dans les choses qui prêtent à confusion, il risquera de tomber dans l'interdit, comme le berger qui fait paître son bétail autour d'un domaine réservé, il risque d'y pénétrer. Certes, chaque roi a un domaine réservé. Ce qu'Allah a réservé ce sont les choses qu'Il a rendues interdites. Il y a certes dans le corps un morceau de chair, s'il est sain tout le corps est sain, et s'il est corrompu, tout le corps est corrompu. Il s'agit certes du cœur. ».

---

[٣٤] Coran, al-'Imran, ١٦١.

Certains pourraient se tromper en pensant que le vol des biens publics est restreint au détournement de fonds et aux différents types d'abus financiers. Le vol des biens publics s'applique également à la simple évasion du paiement des services présentés par les ministères et les institutions de l'Etat. Le ministère égyptien des *Waqfs* a émis un communiqué où il indique que cette évasion n'est pas moins interdite que le crime du vol et que les services présentés au citoyen ont le même statut des biens réels. Le vol d'électricité ou d'eau, l'évasion du paiement du billet d'un train ou d'un métro représentent tous une atteinte à la propriété publique. Les citoyens qui adoptent cette mauvaise attitude sont des pécheurs, eux et ceux qui les aident dans l'exécution de leurs actions malhonnêtes. En effet, la propriété publique est la responsabilité de tous les citoyens. Le Prophète n'a-t-il pas dit : « Vous êtes tous comme des bergers qui rendront compte auprès d'Allah de l'objet de leur garde. Le chef est un responsable, l'homme est responsable dans sa famille, la femme est responsable de son mari et de ses enfants. Vous êtes tous responsables de l'objet de votre garde[٣٥]. ».

[٣٥] Rapporté par al-Boukhari.

Le plagiat et son impact sur la nation

Encourager la recherche scientifique et la créativité pour créer un meilleur avenir exige de prendre, au plus vite possible, des mesures assurant la protection des œuvres scientifiques et des thèses académiques contre le plagiat. Il faut infliger une punition sévère à toute personne s'attribuant une œuvre qui n'est pas la sienne. Il faut considérer le plagiat comme un crime d'honneur qui empêche son auteur d'accéder aux postes du commandement. Il convient de noter à ce propos que l'honnêteté scientifique est une qualité louable qui doit être ancrée dans l'esprit de nos enfants dès le cycle primaire jusqu'à l'enseignement universitaire.

Dans notre pays, il est arrivé que certains diplômés des instituts de formation technique ne savent ni lire ni écrire, ce qui exige de nous de changer complètement notre stratégie éducative et notre système d'évaluation ou d'examen. En effet, rectifier l'ordre éducatif, surtout le système d'évaluation, représente une grande responsabilité qu'il faut bien assumer pour ne pas mal évaluer la performance de l'étudiant et lui donner ce dont il n'est pas digne. Sans doute, l'évaluation mal faite donne le jour à des diplômés non qualifiés ayant des certificats qui ne reflètent pas leur réalité décevante et ne leur permettent pas non plus de s'engager dans le marché du travail. Ce n'est pas tout, l'évaluation mal faite finit souvent par jeter du discrédit sur les établissements qui décernent ces certificats que ce soit sur le plan local ou international. Elle fait naître dans l'esprit de l'étudiant le sentiment de l'infériorité de son diplôme ou même de son être.

En vérité, frauder à un examen n'est pas moins condamnable que la fraude commise dans n'importe quelle affaire. A ce propos, le Prophète dit : « Celui qui trompe n'est pas des nôtres. ». Mais le plagiat, outre son interdiction religieuse, est un crime entachant, pour toujours, l'honneur et l'intégrité de son auteur.

On peut également remarquer une autre sorte de fraude qui passe impunie. Il s'agit de demander sans droit à son ami, à son camarade, à son disciple d'être son co-auteur sans avoir déployé le moindre effort dans l'ouvrage rédigé. D'où vient la nécessité de faire subir un examen oral pour le chercheur pour s'assurer de l'authenticité de ses œuvres présentées. Il incombe à toutes les institutions travaillant dans le domaine intellectuel et scientifique d'établir un contrôle protégeant les ouvrages intellectuels contre le plagiat et de ne pas donner aux non-qualifiés ce qu'ils ne méritent pas. Il faut appliquer la loi à toute personne ose porter atteinte aux règles morales de l'organisme pédagogique et universitaire. Il faut également évaluer, continuellement et sérieusement, la performance de l'enseignant et de tous les responsables du processus éducatif. Cette évaluation assidue permet au compétent de récolter les fruits de son succès et donne au non compétent la chance de découvrir ses carences et d'y remédier ou d'occuper un autre travail convenable au niveau de sa compétence. Cette évaluation doit être soumise aux règles de la neutralité et de la transparence et applicable à tout le monde.

Nous devons croire à la valeur du savoir et être conscients qu'il est la seule voie à emprunter pour réaliser notre progrès. Il faut y accorder un grand intérêt, prendre soin des talents et des compétents et leur préparer un terrain favorable au travail. Chaque institution éducative ou intellectuelle doit établir, à son

sein, un centre de surveillance pour protéger les idées contre le plagiat. Nous devons progresser à pas de géant dans le domaine du savoir et de la connaissance. Il faut être conscient que nous vivons dans monde qui ne reconnait que le progrès scientifique, technologique et spatiale. A notre époque, la guerre n'est plus restreinte à son sens militaire ; mais elle s'étend pour contenir la *guerre intellectuelle*, la *guerre technologique, etc.* Dans ce genre de guerre, la victoire sera uniquement donnée au pays qui en possède les outils et les moyens. Il faut bien comprendre les textes religieux qui encouragent le savoir et réserve au savant une place très distinguée. A ce propos, le Coran dit : « Sont-ils égaux, ceux qui ont reçu la science et ceux qui ne l'ont point reçue ? ». Le Prophète dit : « Les savants sont les héritiers des Prophètes. Or, les prophètes n'ont laissé en héritage ni Dinâr ni de Dirham mais ils ont légué la science, celui qui la recueille a recueilli une part énorme. ». Il dit également : « Celui qui parcourt un chemin à la recherche de la science, Allah lui facilite un chemin vers le Paradis. ».

Appel à l’optimisme

Combien l’espoir est beau ! Combien le désespoir est pénible et dangereux ! Le désespoir détruit l’esprit, fait disparaître la lueur d’espoir, fait naître la mélancolie et décourage la volonté. C’est pourquoi, l’Islam interdit le désespoir et le fait de décourager les autres. Certains savants sont allés jusqu’à considérer le désespoir comme faisant partie des péchés majeurs. Par la bouche de Jacob, Allah, le Très-Haut, dit : « Ô mes enfants ! Allez-vous enquérir de Joseph et de son frère, et ne désespérez point de la miséricorde de Dieu, car seuls les négateurs désespèrent de la bonté divine ! ». Par la bouche du père des Prophètes Ibrahim, Allah, Exalté soit-Il, dit : « Et vous m’annoncez cette bonne nouvelle, dit Abraham, au moment où je ne suis plus qu’un vieillard ? Quelle étrange annonce ! » [٥٥] – « Nous t’annonçons la vérité. Ne sois donc point de ceux qui désespèrent ! », dirent-ils. [٥٦] – « Mais qui désespérerait de la grâce de son Seigneur, reprit Abraham, hormis les égarés ? ». Ibn ‘Abass rapporte qu’un homme est venu interroger le Prophète en disant : « Quels sont les péchés majeurs ? », « Le fait d’associer à Allah un partenaire et de se désespérer de Sa Miséricorde. », répondit le Prophète.

Nous conseillons au malade, même atteint d’une maladie chronique, de ne pas se désespérer de la Miséricorde divine. À ce propos, nous lui rappelons l’histoire de Jacob et la faveur divine accordée à lui. Prenez-en le bon exemple et répétez ses invocations : « Souviens-toi de Job quand il adressa à son Seigneur cette prière : « Le mal dont je suis atteint me fait

souffrir. Mais Toi, Tu es le plus Miséricordieux de tous les miséricordieux ! » [٨٤] Nous l'avons exaucé ; Nous l'avons délivré du mal dont il souffrait et Nous lui avons rendu sa famille doublement accrue, par un effet de Notre grâce, à titre d'exemple pour Nos serviteurs. ».

Nous conseillons également à la personne stérile de ne pas perdre l'espoir en Allah et de se rappeler le don d'enfant octroyé par Allah à Zakaryya malgré la vieillesse et la stérilité de sa femme. S'adressant à son Seigneur, Zakaryya priait en disant : « Seigneur, dit-il, mes forces déclinent, ma chevelure s'illumine de blancheur. Et jamais, Seigneur, je n'ai été déçu en T'adressant mes prières. [٥] Je crains la parentèle, après ma mort, car ma femme est stérile. Accorde-moi, par un effet de Ta grâce, un successeur, [٦] qui héritera de moi et de la famille de Jacob. Et fais, Seigneur, qu'il soit agréé de Toi ! », « Et Zacharie aussi avait adressé à son Seigneur cette prière : « Seigneur ! Ne me laisse pas sans descendance, bien que Tu sois le Meilleur des héritiers ! » [٩٠] Nous l'exauçâmes également, lui donnâmes Jean pour fils en rendant à sa femme sa fécondité. Ce sont des gens qui s'empressaient de faire le bien, Nous invoquaient par amour et par crainte et faisaient preuve d'humilité devant Nous. ».

Sans doute, la stérilité de la femme est un mal qui pourrait trouver son remède dans le traitement médical. Mais dans le verset précédent, Allah a annoncé à Zakaryya la bonne nouvelle d'avoir un enfant avant de lui déclarer Sa faveur de rendre à sa femme sa fécondité. Par-là, Allah veut dire qu'Il donne l'enfant à qui Il veut même en présence des raisons logiques de la

stérilité : « Quand Il veut une chose, il n'est pour Lui que de dire : "Sois !", et la chose est. ».

Nous pouvons également remarquer ce sens dans l'histoire du Prophète Ibrahim à qui Allah lui annonce la bonne nouvelle d'avoir un enfant malgré la vieillesse de sa femme : « La femme d'Abraham, qui se tenait à côté, se mit à rire. Nous lui annonçâmes la naissance d'Isaac et celle de Jacob après lui. [٧٢] « Est-ce possible ?, s'écria-t-elle. Moi, avoir un enfant à mon âge si avancé et alors que mon mari que voici est un vieillard ? Ce serait là vraiment une chose bien étrange ! » [٧٣] Et les émissaires de répliquer : « Comment peux-tu t'étonner de l'ordre de Dieu ? Que la miséricorde de Dieu et Ses bénédictions soient sur vous, ô habitants de cette demeure ! Dieu seul est Digne de louange et de gloire. ».

De même, l'homme en détresse ou en misère doit croire que la richesse divine est intarissable, que les jours s'alternent entre prospérité et adversité et que le riche d'aujourd'hui pourrait devenir le pauvre du lendemain et vice-versa.

N'a-t-on pas remarqué que le pauvre garde toujours l'espoir d'avoir un jour une fortune et que l'homme fortuné craint de tomber dans la pauvreté ?!

Allah, le Très-Haut, dit : « Le Seigneur ménage toujours une issue favorable à celui qui Le craint, [٣] et Il lui accorde Ses dons par des voies insoupçonnées. Dieu suffira à quiconque s'en remet à Lui, et Ses arrêts s'accompliront toujours, car à toute chose Il a assigné une mesure. », « Quiconque craint Dieu trouvera une grande facilité dans ce qu'il entreprend. », « La

miséricorde que Dieu accorde aux hommes, nul n'est en mesure de la retenir. Et ce qu'Il retient, nul autre que Lui ne peut lui donner libre cours, car Il est le Tout-Puissant, le Sage. ».

A l'approche d'une nouvelle année, il faut aspirer à un meilleur avenir et au succès brillant. Il ne faut pas se désespérer et se laisser dominer par le pessimisme. Nous devons savoir que notre ennemi veut jeter ces sentiments mélancoliques dans nos esprits et que notre religion et notre culture ne connaissent pas le désespoir. A cet effet, un poète arabe chante ces vers :

Il m'a dit en grimaçant : le ciel est maussade !
J'ai dit : sois souriant ! Ne maudis pas le mauvais temps !
Il m'a dit : le revers de fortune m'a forcé à boire de l'amertume.
Je lui ai dit : sois souriant quand même !
Peut-être que l'on, en te voyant souriant, quitte sa mélancolie et se mette à chanter.